

Eyjeaux, bulletin municipal



N°49 Novembre 2017



MAIRIE

Permanence de M. le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints : sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Tél : 05-55-00-27-81

Fax : 05-55-48-39-00

E-mail : mairie.eyjeaux@orange.fr

http://www.eyjeaux.com

Heures d'ouverture de la Mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
mercredi et samedi : 8h30 à 12h30

SERVICE NATIONAL

Le recensement est obligatoire à 16 ans pour les garçons et les filles.

Ils doivent se faire inscrire à la Mairie de leur domicile dans le courant du mois de leur anniversaire.

BIBLIOTHEQUE

Prêt gratuit de livres par l'intermédiaire du dépôt du Bibliobus (Bibliothèque itinérante du Conseil Départemental) sans droit d'inscription et aux heures d'ouverture de la Mairie.

ASSISTANTE SOCIALE

Mme **Juliette JEANNET** recevra à la Mairie d'EYJEAUX le 4^{ème} jeudi * de chaque mois de **9h00 à 11h30** seulement pour les personnes ayant au préalable pris un rendez-vous à la mairie (de préférence) ou à la Maison de la solidarité:

32 rue Domnolet Lafarge LIMOGES
Tel : 05 55 30 09 92

* Si pas de rendez-vous, la permanence ne sera pas assurée.

CURÉ DE LA PAROISSE

PIERRE-BUFFIERE :
Tél : 05-55-00-61-45
ou : 06-87-06-66-87

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Accueil de la clientèle : S.I.A.E.P. des Allois
Mairie 87400 LA GENEYTOUSE
Tél : 05-55-09-70-12

Renseignements techniques : Ets MIANE et VINATIER ZI
de Beauregard 19100 Brive
Dépannage 24h/24 TEL : 05-55-86-08-61

COLLECTE DES DECHETS

N° Vert 0800 86 11 11

BACS VERTS tous les vendredis matin

BACS BLEUS le mardi matin
Des semaines impaires

Encombrants ménagers

4^e jeudi de Février, Mai, Août, et Novembre.
Se faire inscrire en Mairie 10 jours avant.

DECHÈTERIES

Les habitants d'Eyjeaux ont accès aux déchèteries communautaires suivantes :

EYJEAUX

(ouverte mardi et samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00) Tél : 05-55-30-42-55

- Zone de Magré : Rue Léonard Samie
- Zone industrielle Nord : Rue Philippe Lebon
- Landouge : Rue du Cavou

Une carte d'accès est obligatoire pour pénétrer sur le site.

Elle est délivrée gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile (facture EDF, quittance de loyer etc...) et d'un justificatif d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport).

Mutualité Sociale Agricole

L'assistante sociale vous accueille à la MSA impasse Sainte Claire ou rend visite à domicile sur rendez-vous.

Tél : 05-55-49-87-58



Edito du Maire



SOMMAIRE

Eyjeaux pratique	2
Edito	3
Les infos de la mairie	4
Limoges Métropole	14
Les infos administratives	17
Les infos pratiques	18
L'école	24
Solidarité	30
Les associations	31
Les élus minoritaires	39
Etat Civil	41
Calendrier	42

Chères Egaliennes, chers Egaliens,

Sans aucun doute, la mise en service de la fibre optique est l'évènement récent qui aura fortement marqué les quelques 240 foyers reliés au répartiteur du bourg. En fin d'année, ce sont les usagers reliés au point de raccordement mutualisé d'Aureil qui bénéficieront aussi d'une montée en débit.

C'est pour moi l'occasion de souligner l'action déterminante de la communauté d'agglomération Limoges Métropole dans ce projet. Une montée en débit qui profite à Eyjeaux et à d'autres communes de l'agglomération.

Il est important de rappeler que c'est bien ce choix solidaire et notre volonté commune qui nous ont permis de parvenir à ce résultat.

Vous le découvrirez aussi dans ce bulletin, la communauté d'agglomération nous accompagne dans le projet d'aménagement du bourg : un projet qui avance et que nous avons calibré pour qu'il réponde à nos attentes, tant sur le plan technique et esthétique que financier.

Notre intercommunalité est donc bien présente sur notre territoire à travers ses actions de gestion mais aussi pour nous accompagner dans nos projets.

L'intérêt de notre intercommunalité ne s'arrête pas aux actions menées sur notre seul territoire communal : ce serait réducteur de l'aborder sous ce seul angle. C'est bien à travers l'action collective que notre espace communautaire prend toute sa dimension.

Je tiens à rappeler dans cet édito quelques règles de civisme . On constate des dépôts sauvages dans les chemins ou à coté des points de collecte ainsi que des jets de détritrus sur la voie et les espaces publics qui persistent malgré nos rappels dans nos différentes lettres d'informations. J'invite donc fermement leurs auteurs à y mettre un terme.

Je vous invite par ailleurs à ne pas passer les tondeuses et autres engins motorisés aux heures de repas et le dimanche. Enfin je vous demande de maîtriser vos animaux domestiques, chiens et chats afin qu'ils ne gênent pas votre voisinage et les espaces publics par leurs bruits ou leurs déjections. Le non respect persistant de ces règles nous conduira à la prise d'arrêtés municipaux avec amendes à la clef.

Dans les mois qui viennent, nous mettrons à l'honneur Jean Paul PAULET, à qui nous devons la création du verger communal de pommiers d'Eyjeaux. Nous le ferons à l'occasion du marché d'automne d'abord en baptisant le verger de son nom, puis le 18 février 2018 à l'occasion de la fête de la pomme de garde qui marquera le 20^{ème} anniversaire de ce verger communal.

Jacques ROUX

Les infos de la mairie



Les comptes rendus des séances du conseil municipal - extraits

La totalité des comptes rendus est consultable sur le site de la mairie: <http://www.eyjeaux.com>

Séance du 24 novembre 2016

- Délibération à 3 votes contre et 12 votes pour, le Conseil Municipal demande des subventions auprès des services de l'Etat pour la construction d'une aire de jeux adaptés aux différents âges de l'enfance.
- Délibération à 3 votes contre et 12 votes pour déposer une demande de subvention auprès des services de l'Etat et du Département pour l'aménagement du bourg.
- Approbation à l'unanimité de la convention PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi).

Séance du 7 février 2017

- Délibération indiquant l'installation d'un nouveau conseiller, Monsieur Sébastien MOULIN suite à démission.
- A l'unanimité, le conseil approuve la proposition de participation financière pour le voyage en Ecosse des neuf élèves de 4ème du collège de Pierre Buffière résidant sur Eyjeaux.
- Décision à l'unanimité de mettre en place un tarif préférentiel (50€) pour les jeunes de la commune d'Eyjeaux pour la location du préfabriqué.
- Le conseil approuve à l'unanimité les propositions faites des contrats de vente d'herbe sur pied.

Séance du 24 mars 2017

- Délibération à l'unanimité des comptes de gestion du trésorier municipal pour le budget principal et le budget annexe transports scolaires pour l'exercice 2016.
- Délibération à l'unanimité de participer financièrement aux concerts des jeunes musicales de France, sur la

base de 1€ par enfant.

- Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas lancer de révision du PLU ; cette compétence relèvera désormais de la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole.

Séance du 23 mai 2017

- Délibération à l'unanimité de déposer une demande de subvention auprès des services du Département et de ceux de l'Etat et d'effectuer les démarches nécessaires à la réalisation des travaux d'un nouveau columbarium.
- Le conseil approuve à l'unanimité la nomination et la numérotation de la rue du Lotissement Maison Neuve.

Séance du 25 septembre 2017

- Délibération à l'unanimité d'implanter un distributeur automatique de pain et viennoiseries au bord de l'allée du verger, à proximité de la salle polyvalente La Grange.
- Après délibération, à l'unanimité, le conseil autorise le Maire à déposer une demande de subvention auprès des services du Département pour la création d'un point lumineux au lieudit les Planchettes pour sécuriser le point de ramassage scolaire.

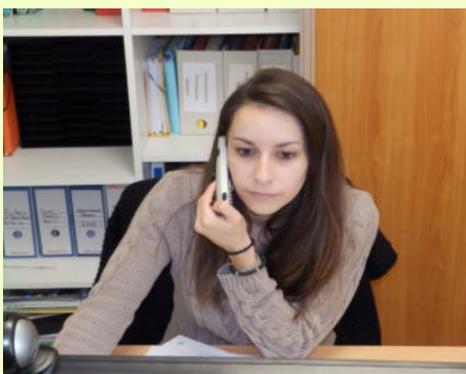


Départs et nouvelles recrues au service de la commune

L'équipe du secrétariat



Eve PAYET Secrétaire de mairie



Camille BOURIQUET Adjoint
administratif



Marie-José ALASSONIERE Adjoint
administratif

L'équipe communale

Du côté des élus:

Départ de Jean-Luc LACORRE, remplacé par
Sébastien MOULIN.



Pourquoi je suis parti ?

Si j'ai quitté mes fonctions de conseiller, c'est d'abord et surtout à cause de problèmes liés à ma santé. Ni ma tête, ni mon corps n'étaient en mesure de prendre cette surcharge de travail que sont les réunions de fin de journée ou même ces conseils de fin de semaine. J'aurais préféré m'investir à la hauteur de mes engagements mais j'ai du très rapidement me rendre à l'évidence : je n'avais pas les moyens physiques de défendre ni même de débattre de sujets qui me tenaient à cœur. Vous m'aviez élu pour que je participe et non pour que je fasse de la figuration « silencieuse ».
J'avoue aussi avoir été très affecté par la mauvaise foi de ces anciens élus qui constituent une petite opposition que j'avais imaginée plus ouverte et plus constructive. Je savais aussi qu'en tant que conseiller ma voix ne comptait que très peu au sein d'une collectivité comme Limoges Métropole, il m'est arrivé, sur certains sujets de ne pas partager leur façon de faire, je l'ai dit.... mais n'est-ce pas ça la démocratie ?
J'espère que vous me pardonnerez cet abandon de poste et en conclusion je tenais à remercier et à féliciter mes colistiers pour tout le bon travail (souvent dans l'ombre) qu'ils réalisent, j'ai aussi beaucoup aimé la force et la spontanéité des femmes de cette équipe.

J-L Lacorre

Personnel technique

Le départ de Mathias Huguet (Agent technique communal) vers d'autres horizons a conduit la municipalité à effectuer un recrutement actuellement en cours, pour une prise de fonction sans doute au 1er décembre.

A l'occasion de son départ, toute l'équipe a souhaité à Mathias beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions.



Les infos de la mairie

Les finances - point d'étape

Point d'étape et perspectives



Depuis 2014, nous nous attachons à un objectif : **redresser la situation financière de la commune d'Eyjeaux et assurer sa bonne gestion...**

- Plusieurs axes de travail sont poursuivis afin d'y parvenir :
- la réduction des dépenses de fonctionnement malgré un seuil de dépenses incompressibles important, une réglementation pressante et des décisions de gestion impactantes prises au niveau national.
 - maintenir un niveau de recettes pour envisager des pro-

jets pour la commune. Le recours au levier fiscal n'est pas fait avec plaisir mais dans un contexte de baisse sévère des dotations alors que la commune dispose de faibles marges de manœuvre. La baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'état) représente entre 2013 et 2014, 33 385€, alors que la population a augmenté.

La situation actuelle est le résultat d'une gestion rigoureuse (Entre 2014 et 2016, les dépenses de fonctionnement ont diminué de 2% soit environ 12 000€ en moyenne d'économies réalisées chaque année.) d'une augmentation de la fiscalité locale. Ces choix liés au désengagement de l'état, ne sont pas aisés mais nécessaires au regard de la situation d'Eyjeaux.

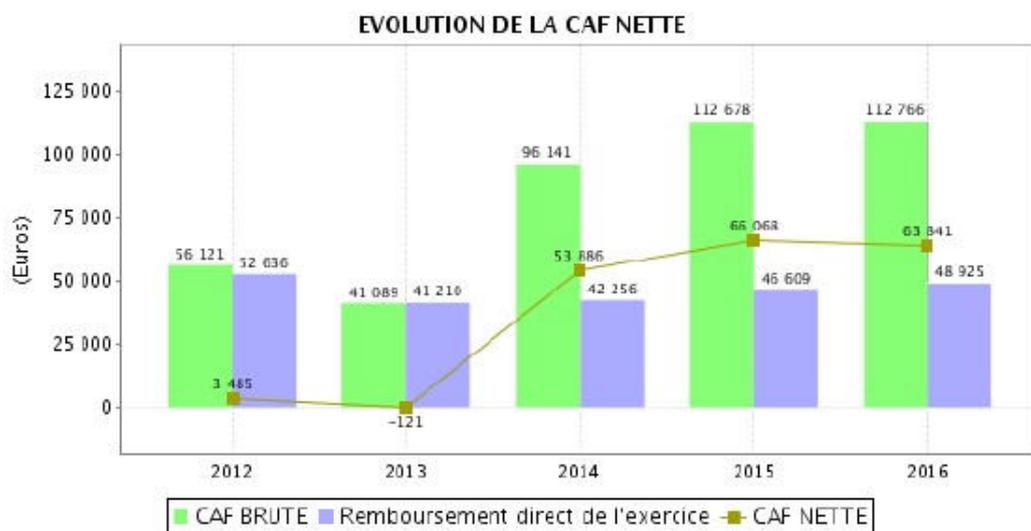
Données chiffrées - évolution de la DGF et de la population DGF



Deux indicateurs de gestion sont prépondérants et révélateurs de la gestion de la commune :

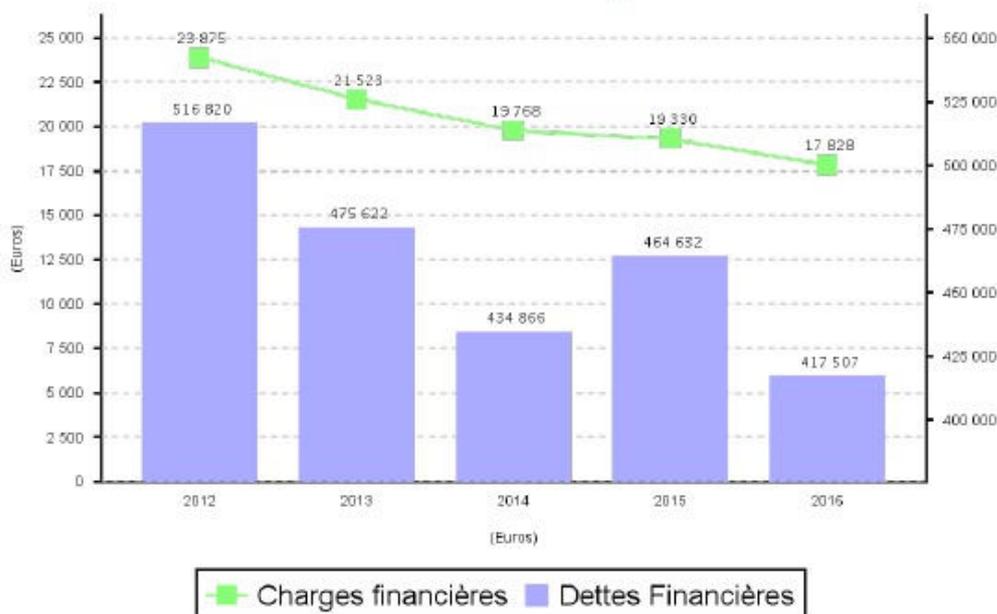
La CAF nette : La CAF (Capacité d'Auto-Financement) nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

En 2013, la CAF était négative. Cela signifie que la commune ne dégagait pas d'excédent du fonctionnement après le remboursement de ses dettes en capital. Au contraire, elle était en besoin. Cette situation n'est pas viable à terme.



Au bout de 3 ans, la tendance a été inversée et on retrouve un niveau positif, couvrant a minima le capital des dettes à rembourser.

Évolution des dettes et des charges financières



L'endettement : L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers,



Au bout de 3 ans, la tendance a été de désendetter la commune afin de ne pas créer de nouvelles charges de remboursement.

Les infos de la mairie

Les finances – les perspectives

L'objectif du mandat est de poursuivre une gestion serrée et pilotée du budget afin de poursuivre les investissements.

Voici ci-dessous les données du budget 2017.

Comme l'ensemble des projets d'investissement réalisés depuis 2014, les investissements réalisés sont tous subventionnés par les différents partenaires institutionnels : Etat et/ou Conseil Départemental et /ou Limoges Métropole principalement. Le taux moyen de subventionnement est de 25%.

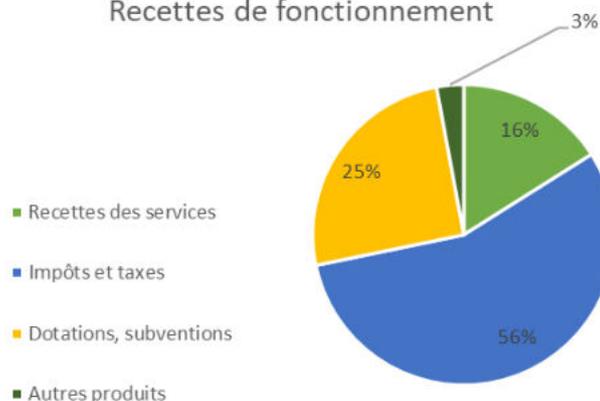
Les derniers en date : aménagement de l'aire de jeux dans le bourg, aménagement du local communal « ancien bar », agrandissement de la forêt communale, montée en débit internet...

Plusieurs projets vont prochainement voir le jour :

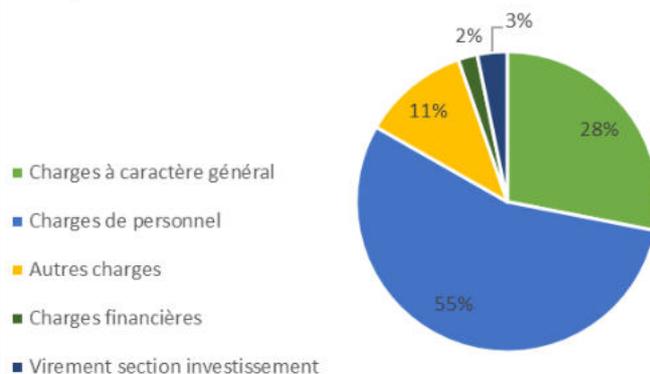
- Aménagement du bourg
- Agrandissement du colombarium
- Mise aux normes électriques des bâtiments scolaires

LE FONCTIONNEMENT			
	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016
DEPENSES			
Autres charges (service incendie, CALM, subventions associations, transports scolaires...)	89 590	89 410	88 475
Charges financières : intérêts des emprunts	19 768	19 330	17 828
Virement pour investissement			
Total	761 893	763 485	749 945
RECETTES			
Recettes des services	128 193	138 824	125 788
Impôts et taxes (taxes habitation, foncière...)	435 624	462 865	477 814
Dotations, subventions	263 388	248 827	233 823
Autres produits (revenus des immeubles,recettes exceptionnelles...)	29 588	24 405	24 044
Total	856 793	874 921	861 469
	94 900€	111 436€	111 524€

Budget 2017 : 866 020€
Recettes de fonctionnement



Budget 2017 : 866 020€
Dépenses de fonctionnement





Au Coq'licot

Titulaire du CAP et Brevet Professionnel Fleuriste je vous accueille du lundi 14h au dimanche 12h pour fleurir tous les événements de la vie.

Dans votre magasin vous pouvez retrouver, en plus des fleurs coupées et plantes un grand nombre de vases et contenants. Nous pouvons réaliser ensemble des compositions en fleurs naturelles ou synthétiques.

Je vous propose de découvrir un large choix d'articles cadeaux. Vous pouvez notamment retrouver des bijoux en porcelaine de Limoges ainsi que des bougies et savons artisanaux. Pour compléter un cadeau ou simplement pour se faire plaisir je réalise des présentations en roses éternelles ainsi que des portes clefs personnalisables.

En cas de besoin j'effectue les livraisons jusque sur Limoges (Tarifs variant suivant la distance).

Pour vous accompagner dans les moments difficiles de la vie vous trouverez un espace funéraire composé de plaques, de fleurs artificielles à l'unité ou en compositions. Vous pouvez également commander des compositions de plantes ou de fleurs naturelles.

En plus de l'aspect magasin je voulais apporter une dimension de partage et d'apprentissage en organisant des ateliers de créations florale.

Les ateliers ont lieu tous les 1 mois et demi environ et se déroulent le mercredi de 19h15 à 20h45.

Lors de ces ateliers nous fabriquons un support que nous fleurissons ensemble.

Le premier atelier était sur le thème du « cadre floral » et le deuxième « arbre à bijoux ». Le but est de vous apprendre à réaliser vous-même une présentation originale avec un support durable. Le nombre de participants est limité à 6 personnes et le budget est de 25€ tout inclus.

Tout cela dans la bonne humeur, un moment de partage très agréable.

Pour toutes demandes ou devis (mariage, baptêmes...) n'hésitez pas, je me ferais un plaisir de vous recevoir et vous conseiller.

Marine DOUDET

Les investissements communaux

« *Maintenir des investissements pour améliorer la vie communale* »

Réhabilitation du local de l'ancien bar

Les travaux d'isolation, de réfection de l'électricité et de la plomberie, le changement des huisseries et revêtement de sol, réalisés en début d'année 2017 ont permis l'ouverture d'un nouveau commerce sur notre commune.

Cette valorisation des locaux communaux contribue à une redynamisation de notre centre bourg qui demeure un de nos objectifs.



Aire de loisirs

Des jeux ont été installés par l'entreprise PCV en septembre pour le plus grand plaisir des enfants du village.

D'autres équipements doivent être installés d'ici la fin d'année pour compléter l'offre: plusieurs autres modules de jeux ainsi qu'une table de ping-pong.

Bancs et tables pique-nique permettront à tous de profiter du lieu.

Une étude de réhabilitation des terrains de basket et de pétanque est en cours. Les travaux devraient pouvoir y être engagés dans le courant de l'année 2018 dès que le résultat de l'attribution des subventions sera connu.

Verger: perspectives de développement

Le Verger Communal de pommiers

Les 20 ans du verger communal

Il y a 20 ans que le verger communal de collection a été planté à Eyjeaux, à l'initiative de Jean Paul PAULET.

Cet anniversaire sera fêté lors de la fête de la pomme de garde organisée le 18 février prochain, comme chaque année à Eyjeaux par l'Association des Croqueurs de Pomme de l'Ouest Limousin.

Vous êtes tous invités à venir découvrir lors de ce week-end la richesse de notre patrimoine communal, et les 36 variétés de pommiers présentes à Eyjeaux.

Un outil pédagogique précieux



Ce verger est un outil précieux que la commune d'Eyjeaux souhaite valoriser au mieux. Pour cela elle travaille de concert avec l'association des croqueurs de pommes. Ainsi en septembre dernier des étudiants d'Agro Paris Tech ont pu venir découvrir cet espace et recevoir bon nombre d'explications sur la culture de ces variétés anciennes de pommiers.

Le verger vit aussi avec les associations locales et avec l'école : ramassage des pommes pour dégustation à l'école dans le cadre de la semaine du goût par exemple, pour réaliser du jus de pomme disponible à la vente à la fête du cochon, ou encore pasteurisé pour une plus longue conservation.

Cette année est riche en pommes au verger communal, ce dernier ayant été protégé des gelées printanières.



Nous associerons enfin un rucher communautaire à cet espace. Des ruches seront installées dans des espaces un peu retirés mais à proximité de ce verger. Là aussi, une pédagogie sera mise en place afin d'expliquer le fonctionnement des cycles naturels, et de la complémentarité des insectes et des espèces végétales.

Une fois n'est pas coutume, c'est bien notre patrimoine végétal vivant qui sera à l'honneur. Nous le devons à Jean Paul, et c'est un juste retour des choses que ce verger porte désormais son nom.

Alors si votre cœur balance encore entre la belle de Linards ou la belle limousine, n'oubliez pas que la Sainte Germaine sera toujours avec vous...



Baptême du verger

Une première étape se déroulera lors du marché le 12 novembre prochain, puisque nous honorerons ce verger en le baptisant du nom de son créateur, Jean Paul PAULET.

Rendez-vous est donc donné à 11h00 le jour de la fête du cochon pour son inauguration officielle.

Plantation d'un verger de greffons à Fontaine Caillaud

L'année dernière, sur une parcelle communale située au lotissement Fontaine Caillaud, un verger destiné à fournir des greffons a été planté. La commune souhaite investir un nouvel espace au cœur du bourg pour y implanter d'autres arbres fruitiers. Ces opérations sont réalisées dans l'idée de proposer un véritable espace découverte de ce patrimoine, avec des cheminements documentés qui jalonnent ce parcours. Si des personnes souhaitent participer à cette réflexion, elles sont les bienvenues.





Le projet d'aménagement de notre bourg sur lequel nous travaillons avec la communauté d'agglomération depuis le début de notre mandat répond à plusieurs objectifs : tout d'abord, celui de sécuriser la traversée de notre bourg en réduisant les vitesses de circulation. Ce projet s'accompagnera d'une mise en valeur patrimoniale et paysagère du centre bourg. Parmi les actions de réaménagement, la création d'un parvis aux abords de la mairie et de l'église, et la création de deux jardins entre la mairie et la salle polyvalente permettront de donner une meilleure lisibilité.

Enfin, ces aménagements prendront en compte le maintien d'une offre de stationnement qui sera déplacée par rapport à la situation actuelle.

Le projet continue d'évoluer, et il doit encore faire l'objet de quelques adaptations et aménagements. Il sera présenté à la population dans le courant du premier semestre 2018 à une date que nous communiquerons ultérieurement

La réalisation de ces travaux divers de voirie, d'aménagement et d'espaces verts nécessite l'intervention de deux maîtres d'ouvrage, la Communauté d'agglomération Limoges Métropole et la Commune d'Eyjeaux. Compte tenu de la domanialité du projet et de l'imbrication des compétences des deux entités, pour une bonne coordination des travaux, une convention désignant la communauté d'agglomération sera signée pour cette opération.

Cette convention stipulera également les modalités prévisionnelles de répartition financière des travaux.

Au stade actuel de l'étude, le coût prévisionnel des travaux s'élève à 228 600,00 euros H.T. , répartis comme suit :

- 111 600,00 euros H.T. pour la Communauté d'agglomération Limoges Métropole ;
- 117 000,00 euros H.T. pour la Commune d'Eyjeaux.

Plan Local d'Urbanisme

Comme vous avez déjà pu le lire dans nos lettres d'information, la compétence PLU est désormais exercée par la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole.

Les modifications seront désormais diligentées par Limoges Métropole en collaboration avec chaque commune concernée.

La première demande de révision générale émanant d'une commune entrainera la création d'un PLUI (PLU intercommunal).

Après en avoir délibéré à l'unanimité le 24 mars 2017, la commune d'Eyjeaux n'a pas choisi d'engager cette révision avant ce transfert de compétence pour plusieurs raisons :

La première est que l'offre actuelle (70 hectares environ de zone constructible) permet de répondre à nos attentes d'urbanisation pour les années à venir.

La seconde est qu'une révision aurait entraîné une baisse de cette offre en surface, compte tenu des obligations qui nous sont imposées par des dispositions supra communales. En effet les orientations devront conduire à une diminution de consommation d'espace.

Concrètement, cela signifie que la surface constructible issue de la prochaine révision d'un PLU sera fortement réduite, dans des proportions significatives que l'on peut d'ores et déjà évaluer à plus de 50%.

Le SCOT (Schéma de cohérence territoriale), établi par le SIEPAL (Syndicat d'études et de programmation de l'agglomération de Limoges) fixe le cadre dans lequel doivent s'inscrire

les révisions engagées.

Nous n'avons donc pas choisi cette révision générale avant le transfert de compétence, afin -entre autres- de ne pas réduire les surfaces constructibles disponibles.

Il est toutefois important de noter que ces effets se produiront lors de la prochaine révision générale et création du PLUI, dont on peut penser qu'elle interviendra autour des années 2020 -2025.

Cette révision passera par une évaluation de notre évolution démographique, et dans le cadre de la limitation de consommation d'espace, les densifications autour des bourgs et des villages seront certainement privilégiées, alors que les constructions seront limitées voire non autorisées dans les écarts et à l'extérieur ou en périphérie des hameaux.

Il importera aussi, dans le cadre de cette future révision d'apprécier la réelle disponibilité des terrains classés en zone constructible, afin qu'ils soient effectivement offerts à la vente.

Il nous semblait donc utile de souligner dès à présent, ces éléments de contexte.



Accueil des nouveaux arrivants sur la commune

Le samedi matin 14 octobre la municipalité organisait un pot d'accueil à destination des nouveaux arrivants sur la commune. Cette matinée de rencontre et d'échange convivial a permis aux nouveaux Egaliens et Egaliennes de mieux faire connaissance avec la commune, de rencontrer quelques responsables associatifs ainsi qu'une partie de leurs élus. C'est autour d'un pot amical que par la suite les participants ont pu poursuivre les discussions et ainsi faire plus ample connaissance.



La vie de la commune

*La vie de la commune c'est partager
une histoire commune mais ce sont
aussi vos initiatives au quotidien*



*"Un nouveau repas de quartier
Pour qu'entre voisins échanger
Nous nous sommes alors re-
trouvés
Sous un beau soleil d'été*

*L'eau coulait à flot
Au bord du noir, à Eyjeaux
Les enfants dans l'herbe ai-
maient à jouer
Alors que les adultes se réga-
laient des mets "*

Depuis **2011**, les habitants du hameau de Lathière organisent une fois par an une fête des voisins, qui réunit environ quarante personnes, du plus jeune, au plus ancien. Si le soleil est plus ou moins de la partie d'une année sur l'autre, en revanche la bonne humeur et la spontanéité sont toujours au rendez-vous. Tout le monde apporte sa contribution, entre les délicieuses entrées et les non moins délicieux desserts, le bois pour le feu, la rédaction des invitations, le temps d'installation et de démontage des barnums, des tables et des bancs mis à disposition par la Mairie. Chaque année, un plat de résistance commun est partagé par tous, jambon à la braise, méchoui... Un bon moment de convivialité, l'occasion de partager, de cultiver l'entraide. Soirée qui se fini autour de la gaule et des jeux de cartes !



Suite d'une belle exposition...

La seconde vie de l'exposition Jean-Augustin Léonétou :

Il y a un an à peine, nous sortions de l'oubli les écrits du poète, Jean-Augustin Léonétou «contes à la lune». Depuis, l'exposition que nous avons réalisée à cette occasion pourrait dormir tranquillement sur les étagères des archives municipales. Or, il n'en est rien !

Elle a été présentée à la fête du jardin où un public intéressé a pu découvrir la vie et l'œuvre du poète.

Après des contacts avec le conservateur de la BFM de Limoges, nous rencontrons prochainement le documentaliste du collège de Pierre-buffière pour une présentation en fin d'année. A l'automne 2018, vous pourrez la découvrir à la semaine histoire de Feytiat consacrée à la guerre 14-18.

D'autres projets sont en cours de réflexion... L'édition d'un poème au moulin du gôt... d'autres lieux d'exposition...

Les recherches se poursuivent par des contacts récents avec un auteur angevin qui s'est intéressé à Henry Cormeau éditeur de Jean-Augustin Léonétou et par la rencontre récente avec un petit-neveu du poète. Une visite aux archives départementales d'Angers est prévue. Nous espérons retrouver d'autres écrits.

Le livre « Contes à la lune » (en copie) peut être emprunté à la bibliothèque municipale et vous avez la possibilité de le commander au prix de 15 euros (frais d'impression) en contactant la mairie.



Agglo et développement communal



La « Métropolitaine »



Le dimanche 17 septembre Limoges Métropole organisait la première édition de la « Métropolitaine », une balade à vélo Autour de Limoges. Cette sortie familiale totalement gratuite et accessible à tous se voulait avant tout populaire, festive et conviviale. C'est ainsi que tous les V' liMeurs et V' liMeuses, dotés de l'indispensable cyclo-kit et certains de leur déguisement, purent prendre le départ à 10h30 au parking de l'Aquapolis pour un périple d'une dizaine de kilomètres dans les rues de la ville. Au retour, un petit ravitaillement bien mérité attendait les participants qui à n'en pas douter attendent déjà la prochaine édition avec impatience.

Internet: le haut débit attendu arrive



Les efforts et l'implication de la communauté d'agglomération et de la commune d'Eyjeaux, que nous avons régulièrement relayés dans nos lettres et bulletins d'information trouvent leur aboutissement en 2017 à Eyjeaux comme dans plusieurs autres communes de l'agglomération.

En effet le sous répartiteur du bourg auquel sont connectés environ 240 foyers a été raccordé à la fibre optique le 21 septembre dernier ce qui a permis de bénéficier à nouveau d'une utilisation normale d'internet. Une montée en débit qui s'est bien effectuée, hormis pour les abonnés d'un opérateur dont le service a été interrompu.

Une mise à niveau technique par cet opérateur a permis toutefois de régler ce dysfonctionnement, et 15 jours après le raccordement de la fibre, tous les foyers sont à nouveau connectés.

Pour les abonnés dépendant du futur Point de Raccordement d'Aureil, (villages de Laubaudie, du Moussan et de la Chataigneraie) le basculement devrait intervenir en fin d'année 2017.

Ainsi sur l'ensemble du territoire communal, une connexion internet sera utilisable par tous.

Plusieurs d'entre vous ont salué les efforts consentis par la communauté d'Agglomération, et par notre commune dans cette opération de montée en débit : une opération techniquement et juridiquement complexe, nécessitant une implication soutenue jusqu'à son aboutissement.

Et pour rétablir toute vérité technique, c'est bien la fibre optique et non le NRAZO qui a permis de réaliser la montée en débit. La nouvelle génération de sous répartiteur, PRM (point de raccordement mutualisé) sera installée à Aureil, là où il n'y avait pas de sous répartiteur, ce qui explique le décalage de quelques mois entre les deux opérations de montée en débit concernant notre commune.

Eyjeaux, traversée du bourg



Dans l'attente de l'aménagement du bourg prévue pour le courant 2018 et la réfection de la voirie qui y sera associée, le conseil départemental est intervenu afin d'effectuer quelques travaux. Il s'agissait de modifier l'emplacement des ralentisseurs existants, réaliser "les purges" sur l'ensemble de la traversée du bourg et positionner temporairement des écluses afin d'en mesurer l'impact sur la vitesse des véhicules avant l'adoption de la configuration définitive.

Réfection de la voie au pont de la Vermeillerie

Dans le cadre des travaux de voirie réalisés par la communauté d'agglomération Limoges Métropole, des travaux de réfection ont été exécutés dernièrement pour rétablir un passage devenu dangereux au niveau du pont de la vermeillerie. Une réfection totale de l'ouvrage de traversée des eaux était nécessaire. Il a été réalisé, et la voie a été remise en état de circulation et permet donc désormais le passage en toute sécurité, pour tous les usagers qui empruntent ce passage.



L'année 2017 aura été riche dans le domaine du cyclisme, à commencer par la course André Dufraisse qui s'est déroulée sous un ciel menaçant et un peu de pluie rendant la chaussée particulièrement glissante et dangereuse. Le samedi 3 juin 2017, plus de 1500 coureurs participant à la 28^{ème} édition de cette manifestation ont emprunté la D12 reliant Eyjeaux à Saint Paul. Ce périple de 159 kms conduisait les coureurs à 8h00 au départ de Limoges-Champs de juillet sur les routes du département, pour une arrivée à 12h27 à Panazol.



Puis ce fût le tour de la 4^{ème} édition du Grand Prix Volvic / Feytiat le 03 septembre 2017 sous un ciel beaucoup plus clément, un nombre de coureurs plus restreint mais un kilométrage nettement supérieur qui s'adressait à des participants chevronnés puisqu'il s'agissait là, de la finale de la Coupe de France DN2. Malgré les informations mises sur le site de la commune concernant ces manifestations, on ne peut que regretter l'absence de public pour soutenir les participants.

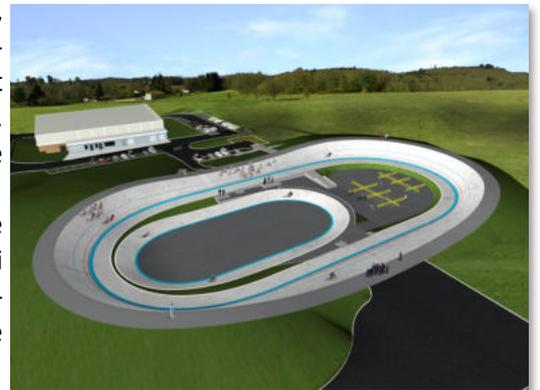
Les organisateurs remercient très chaleureusement les coureurs pour le spectacle offert, ainsi que l'ensemble des bénévoles sans qui ces manifestations ne pourraient avoir lieu.

Rendez-vous à tous en 2018 pour les prochaines éditions en présence d'un public que nous espérons un peu plus large.

En matière de cyclisme, il convient de souligner la réalisation du vélodrome communautaire Raymond Poulidor sur la commune de Bonnac-la-Côte mis à disposition des clubs cyclistes depuis le 2 juin et dont les travaux de couverture s'achèveront au printemps 2018. Ce nouvel équipement abrite la piste **André-Raynaud***, piste exceptionnelle de 250 mètres de longueur sur 7 mètres de largeur homologuée par la Fédération française de cyclisme et l'Union cycliste internationale et dont le dévers maximal dans les virages est de 41° et le dévers minimal de 13°. La piste centrale d'entraînement est également destinée à favoriser la pratique pour les plus jeunes.

A terme le vélodrome d'un coût total de 3 M d'euros hors couverture implanté sur un site de 2,3 hectares, pourra accueillir de très grandes compétitions ainsi que 500 à 700 spectateurs. Il sera géré et animé par Limoges Métropole et permettra ainsi de créer l'interaction nécessaire entre tous les acteurs du cyclisme national et local.

André-Raynaud* Cycliste originaire de Cieux sacré champion du monde de demi-fond en 1936.



Encourager l'utilisation du vélo est l'un des objectifs du vaste projet de l'agglo au travers du **SDIAC** (Schéma directeur intercommunal des aménagements cyclables) auquel ont adhéré toutes les communes de l'agglo dont d'Eyjeaux. Au cours des prochaines années, 400 kms d'aménagements cyclables seront déployés dans le cadre d'un maillage total du territoire afin de promouvoir l'utilisation du vélo au détriment de la voiture et cela en toute sécurité. Une réflexion est en cours concernant la jonction d' Eyjeaux avec Feytiat, Boisseuil et Aureil .

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de toutes les évolutions significatives dans l'avancement de ce projet au travers de nos futurs lettres et bulletins d'informations et via le site Internet de la commune.

Zéro déchet Zéro gaspi

L'agglo et moi on fait le pari !

Objectif : -15% en 2025

Afin de réussir ce pari ambitieux, l'agglo agit au quotidien et met à la disposition de tous un ensemble de solutions et de prestations allant dans le sens d'une diminution significative de nos déchets et dont vous trouverez un résumé ci dessous.

Welcome cocottes , bye-bye déchets !

L'agglo vous aide à l'achat de poules et d'un poulailler.

Composteurs gratuits : jardins ravis !

L'agglo met à votre disposition des composteurs gratuits.

Je broie du vert et j'adore ça !

L'agglo vous propose un prêt de broyeur gratuit et/ou une prestation à domicile à tarifs modérés + une participation à l'achat d'un kit mulching.

Je suis un pro et je composte !

L'agglo met en place des solutions pour les gros producteurs de bio-déchets.

Culottes lavables pour mon bébé :

Je fais l'essai

L'agglo vous aide à vous y mettre.

Mais aussi...gobelets réutilisables (la solution pour mes manifestations)

En déchetterie aussi, je réduis mes déchets (**seuil de 25 passages**), je consomme différent pour produire moins de déchets (boutiques sans emballages, réparateurs, réemploi)...Stop au gaspi alimentaire (Pique nique zéro gaspi, collecte du pain, Doggy Bag, idées conso) etc.

Afin de vous accompagner dans ces démarches et pour plus d'informations, vous trouverez en mairie aux heures d'ouverture un dossier à votre disposition incluant des fiches individuelles plus complètes sur chacun de ces thèmes.

ou à

Limoges Métropole l'agglo
Direction de la propreté
86-88, avenue Baudin- LIMOGES
N° vert (appel gratuit): 0 800 86 11 11
www.agglo-limoges.fr



Réduire ses déchets, pourquoi ?

En 40 ans, la production de déchets ménagers a plus que doublé.

L'évolution de notre façon de vivre et des modes de conditionnement des produits expliquent cette hausse. L'ère du jetable a succédé à l'époque où les choses étaient construites pour durer.

Plus on produit de déchets, plus ça coûte...et plus l'environnement en souffre.

La fabrication des produits et emballages qui finissent à la poubelle à plus ou moins longue échéance «consomme» des ressources. Le pétrole utilisé aujourd'hui pour fabriquer le plastique (bouteilles, flacons....) par exemple, représente autant de ressources en moins pour les générations futures.

N'hésitez pas à visiter le centre de recyclage (gratuite, les 2ème mercredis de chaque mois, et sur inscription: 05 55 36 60 60 ou visite_recyclage@agglo-limoges.fr) et à relire régulièrement les consignes de tri.

Lorsqu'il est bien fait, le tri, profite à tous.

Vos démarches

Plus d'infos sur le site de la mairie ou sur le site www.Service-Public.fr, rubrique Papiers-Citoyenneté.



Recensement militaire (ou recensement citoyen)

Tout Français doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie (ou du consulat s'il habite à l'étranger). Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la [journée défense et citoyenneté \(JDC\), obligatoire](#).

Après le recensement, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout [changement de situation](#).

Le recensement permet également [l'inscription d'office](#) du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans, ainsi que son invitation éventuelle à une [cérémonie de citoyenneté](#).

À savoir : si le jeune est atteint d'un handicap, et qu'il souhaite être dispensé de la journée défense et citoyenneté, il peut présenter dès le recensement sa [carte d'invalidité](#).

Ce qui a changé: la carte d'identité

A compter du 15 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité du département de la haute vienne, comme les demandes de passeport ne peuvent être déposées que dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil, énumérées ci-après :

Aixe sur Vienne, Ambazac, Bellac, Bes-sines sur Gartempe, Condat sur Vienne, Couzeix, Eymoutiers, Isle, Limoges, Panazol, Rochechouart, Saint Junien, Saint Léonard de Noblat, Saint Yrieix la Perche.

A compter de cette date les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont donc déposées auprès d'une de ces mairies, quelle que soit la commune de résidence du demandeur.

La remise de la carte nationale d'identité ou du passeport s'effectue bien entendu auprès de la mairie où a été déposée la demande.

Ainsi, pour les habitants d'Eyjeaux, les communes les plus proches qui peuvent délivrer ces documents sont les communes de Limoges, Feytiat, Panazol, Saint Léonard de Noblat, mais vous avez le libre choix de choisir la commune équipée qui vous convient le mieux.

Elections 2017 - Rappels des résultats

Présidentielles (2d tour)

936 inscrits - 792 votants

Emmanuel MACRON

458 voix - 70,03%

Marine LE PEN

196 voix - 29,97%

Législatives

938 inscrits - 477 votants

Jean-Baptiste DJEBARRI

248 voix - 60,19%

Pierre ALLARD

164 voix - 39,81%



Location de salles et de matériel

Salle « La Grange » 120 personnes

- Pour les habitants de la commune:
Journée (salle seule) : 210 €
Cuisine: 50 €
Forfait week-end+ cuisine: 300 €
Vaisselle: 0,50 €/ personne
- Pour les habitants hors commune:
Journée (salle seule) : 340 €
Cuisine: 100 €
Forfait week-end+ cuisine: 500 €
Vaisselle: 1 €/ personne

Salle du Préfabriqué

Uniquement pour les habitants de la commune:

- 100€ / jour
- Tarif « jeunes » 10 à 18 ans: 50€/ jour, une fois par an



Tentes de réception

Avec location de la salle

- Pour les habitants de la commune:
1 tente 8m x 5m : 150€
2 tentes 8m x 5m : 300 €
- Pour les habitants d'autres communes:
1 tente 8m x 5m : 200€
2 tentes 8m x 5m : 400 €

Sans salle et sur territoire de la commune:

- 1 tente 8m x 5m : 200 €
- 2 tentes 8m x 5m : 400 €

Mobilier de plein air

Tables et bancs (80x100cm) : gratuit, uniquement pour les habitants de la commune

Gobelets réutilisables

Mis à disposition des associations gratuitement par convention



Nous faisons appel au civisme de chacun pour respecter les locaux et matériels mis à disposition.
Nous rappelons que l'accès au dojo n'est pas autorisé lors des locations de la salle.



Info composteurs:

Les composteurs installés à proximité de la salle, dans le cadre de la limitation du volume des ordures ménagères sont réservés à l'école.

Distributeur de pain

Retrouvez prochainement, à proximité de la salle des fêtes, un distributeur de pain frais et artisanal. Alimenté quotidiennement vous pourrez y trouver au choix, des baguettes et des viennoiseries.



Les infos pratiques

Le transport en commun a été l'objet d'une attention particulière lors de rencontres avec Limoges Métropole. Conscients de la nécessité de désenclaver les communes rurales, le développement des lignes est aujourd'hui limité par une très faible utilisation des usagers...

3 lignes continuent de desservir notre commune

Les offres de transport : 3 lignes

Ligne 9 - RDTHV



Horaires 2017- 2018 09 - Neuvic Entier > Limoges

		Ligne N°	9	9
NEUVIC ENTIER	Bourg		06:30	13:37
	CHÂTEAUNEUF LA FORÊT	Place Jean Monnet	06:32	13:40
		Pont la Prairie	06:33	13:41
		Julika	06:35	13:43
LINARDS	Champ de Foire	06:43	13:50	
	Ribières Gagnoux	06:46	13:53	
SAINT BONNET BRIANCE	Etang de Sivergnat	06:48	13:55	
	Bourg	06:52	13:56	
SAINT PAUL	Leycuras	06:56	14:00	
	La violette	06:57	14:02	
	Le Petit Chaleix	06:58	14:04	
	Le Bourg	07:00	14:06	
	La Croix Verte	07:02	14:08	
EYJEAUX	Arfeuille	07:04	14:10	
	Bourg	07:07	14:13	
FEYTIAT	La Châtaigneraie	07:08	14:15	
	Les Chabannes	07:12	14:22	
LIMOGES	La Croix Rouge	07:13	14:25	
	La Ceriseraie	07:14	14:27	
	Crézin	07:15	14:28	
	Carr.de l'industrie	07:16	14:29	
	Jean Gagnant	07:22	14:36	
	CIEL Bénédicins	07:24	14:38	
	Place Jourdan	07:26	14:40	
	La poste	07:29	14:43	
	Place W. Churchill B	I	14:51	
	Place W. Churchill	07:35	I	
Place des Charentes	07:40	14:56		
N° de courses		902	904	
Fonctionnement	Période scolaire	◆	◆	
	Vacances scol. (hors été)	◆	◆	
	Eté	◆	◆	
	Lundi	●		
	Mardi	●		
	Mercredi	●	●	
	Jeudi	●		
	Vendredi	●		
Samedi	●			
Dimanche				

Horaires 2017-2018 09 - Limoges > Neuvic Entier

		Ligne N°	9	9
LIMOGES	Place des Charentes		12:15	18:05
	Place W. Churchill A		12:20	18:14
	La poste		12:24	18:18
	Place Jourdan		12:25	18:19
	CIEL Bénédicins		12:27	18:21
FEYTIAT	Jean Gagnant		12:30	18:24
	Carr.de l'industrie		12:38	18:35
EYJEAUX	Crézin		12:39	18:36
	La Ceriseraie		12:40	18:37
	La Croix Rouge		12:42	18:38
SAINT PAUL	Les Chabannes		12:45	18:41
	La Châtaigneraie		12:53	18:47
SAINT BONNET BRIANCE	Bourg		12:55	18:49
	Arfeuille		12:58	18:54
	La Croix Verte		13:01	18:56
	Le bourg		13:03	18:59
	Le Petit Chaleix		13:04	19:04
LINARDS	La violette		13:05	19:05
	Leycuras		13:07	19:06
CHÂTEAUNEUF LA FORÊT	Bourg		13:08	19:08
	Etang de Sivergnat		13:09	19:09
	Ribières Gagnoux		13:10	19:10
NEUVIC ENTIER	Champ de Foire		13:12	19:12
	Julika		13:14	19:18
	Pont la Prairie		13:16	19:20
	Place Jean Monnet		13:18	19:22
Bourg		13:23	19:27	
N° de courses		901	905	
Fonctionnement	Période scolaire	◆	◆	
	Vacances scol. (hors été)	◆	◆	
	Eté	◆	◆	
	Lundi		●	
	Mardi		●	
	Mercredi	●	●	
	Jeudi		●	
	Vendredi		●	
Samedi	●			
Dimanche				



31

EYJEAUX Bourg → Pl. W. Churchill

du Lundi au Vendredi - période scolaire

Eyjeaux Bourg	07:05
Ancienne Gare	07:09
Aureil Bourg	07:10
La Croix Rouge	07:16
Carr. de l'Industrie	07:21
J. Gagnant	07:27
Pl. Jourdan	07:30
Opéra	07:33
Pl. W. Churchill	07:36

31

Pl. W. Churchill → EYJEAUX Bourg

du Lundi au Vendredi - période scolaire

	a	b	
Pl. W. Churchill	12:30	17:30	18:30
Opéra	12:33	17:33	18:33
Pl. Jourdan	12:36	17:37	18:37
J. Gagnant	12:40	17:41	18:41
Carr. de l'Industrie	12:46	17:47	18:47
La Croix Rouge	12:50	17:51	18:51
Aureil Bourg	12:56	17:57	18:57
Ancienne Gare	12:58	17:59	18:59
Eyjeaux Bourg	13:02	18:03	19:03

- a Circule seulement le Mercredi
- b Ne circule pas le Mercredi

du 04/09/2017 au 06/07/2018



Les infos pratiques



Ligne EX 2 + télabus



Service de Transport A la Demande, soumis à
INSCRIPTION et RÉSERVATION



Après inscription au service ; réservez votre voyage, un véhicule affrété par la STCLM vient vous chercher à l'arrêt et vous achemine à l'arrêt de rabattement

INFORMATION & INSCRIPTION

Lundi à Vendredi
8 h à 12 h
14 h à 16 h 30

Un seul N°

05 55 34 87 47

RÉSERVATION

Lundi à Vendredi
8 h à 12 h
14 h à 16 h



EYJEAUX <-> AUREIL Ancienne Gare

Horaires du lundi au samedi (hors jours fériés)

AUREIL Ancienne Gare → LIMOGES Pôle St Lazare – Quai B *Par ligne Express 2*

Aureil Ancienne Gare	07:20	08:40	10:30	13:20	18:00
Pôle St Lazare – Quai B	32	52	42	32	12

LIMOGES Pôle St Lazare – Quai B → AUREIL Ancienne Gare *Par ligne Express 2*

Pôle St Lazare – Quai B	08:10	10:00	12:30	17:30	18:30
Aureil Ancienne Gare	22	12	42	42	42

Lignes en passage aux arrêts **Pôle St Lazare** :

Les infos pratiques

Services d'aide à la personne



C'est quoi ce logo ?...
Mais oui ! Je l'ai déjà
vu sur une voiture qui
passe dans la
commune.

C'est le Service
Intercommunal de
Portage des Repas
A Domicile pour
les personnes
âgées, handicapées
ou convalescentes.



Les repas sont préparés à la maison
de retraite de Pierre Buffière, sous
le contrôle d'une diététicienne.



Les repas sont livrés à domicile dans une
voiture frigorifique par deux salariées.



Les régimes de chacun sont
respectés :
normal ou sans sel ou sans gras

Les repas sont livrés en barquettes et doivent
être conservés dans un réfrigérateur propre
et en état de marche.

Composition d'un repas :

Potage
Entrée
Viande ou poisson
Légumes
Fromage
Dessert.

En fonction de vos besoins :

pour 1 semaine, 1 mois, 1 an ...

1, 2, 3, 4, 5, 6 fois par semaine ou tous les jours.

N'hésitez pas à contacter les livreuses du SIPRAD
au **06.81.17.47.05** (le matin de préférence)

ou la Présidente : *Martine Astier* au 06 03 22 04 74

*Le Service Intercommunal de Portage des Repas A Domicile
Du secteur de Pierre Buffière et de Saint Germain les Belles
est une association loi 1901, agréée par le Conseil Général de la Haute Vienne*



L'ADIL 87 : un service public d'information sur le logement

L'ADIL 87

**Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...
Vous envisagez de louer, d'acheter, de vendre, de faire construire, de faire des travaux d'amélioration...**

L'ADIL 87 est à votre service : elle répond gratuitement et en toute objectivité à vos interrogations sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux relatifs au logement :

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, ...
- **Accession à la propriété** : études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, assurances, ga-

ranties décennales et autres, ...

- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, ...
 - **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
 - **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, ...
 - **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, ...
- Amélioration de l'habitat** : prêts et subventions de l'ANAH, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, crédits d'impôts, ...

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

Tél. : 05 55 10 89 89

**Horaires : du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30**

www.adil87.org

Enfance et jeunesse



ALSH Boisseuil

Le centre accueille entre 50 à 65 enfants **de 3 à 11 ans** le mercredi et **de 3 à 16 ans** pendant les vacances scolaires. L'accueil et les activités se déroulent à l'accueil de loisirs, rue Antoine Blondin.

Les mercredis scolaires à midi, les enfants d'Eyjeaux disposent d'une navette qui les conduit à Boisseuil pour le déjeuner.

Horaires :

Les mercredis les enfants sont accueillis dès midi ou à partir de 13h30, pour ceux qui ne déjeunent pas au restaurant scolaire, jusqu'à 18h30.

Un départ échelonné est prévu à partir de 17h00.



Durant les vacances scolaires, les inscriptions peuvent se faire à la journée ou à la demie journée, avec ou sans le repas.

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30.

Arrivée des enfants de 07h30 à 9h30 ou entre 13h30 et 14h00.

Départ à partir de 13h30 le midi ou à partir de 17h00 le soir.

Contact :

05 55 06 10 30 ou 06 78 98 98 15

ALSH Boisseuil - Rue Antoine Blondin 87220 BOISSEUIL

alsh@mairie-boisseuil87.fr

Souvenirs de vacances... : « Durant le mois de juillet, nous avons vécu parmi les petits pirates transformant les différentes salles de l'accueil de loisirs en cabines de capitaines ou en îles au trésor. Nous avons vu des sabres en carton, des caches œil et une multitude de sourires et de rires, malgré un temps très capricieux. En bons pirates, nous avons essayé de belles tempêtes qui ne sont pas parvenues à gâcher notre joie.

Nous pouvons remercier une belle équipe d'animatrices souriantes et prêtes à tout pour le plaisir de nos petits loups de mer.

Les enfants ont également pu découvrir la pratique du tennis et autres activités sportives.

Trois séjours sous voile ont été organisés à la base de loisirs de la Minoterie à Uzerche (19) pour différentes tranches d'âge (6/8 ans, 8/11 ans et ados). Canoë-kayak, jeu de piste, jeux de plage, veillées et baignades ont rythmé les temps forts de ce séjour.



Les Assistantes Maternelles

COUTURAS Agnès

10 allée Le Pré La Vigne
05.55.00.21.43

DEVOYON Séverine

27 allée Le Pré La Vigne
05.55.00.20.18

JEANTON Caroline

Gris

07.62.65.58.79

JOUANIE Clervie

6 Allée des Cailles
05.87.41.66.00

LEBLOIS Florence

La villatte

05.55.30.88.27

MARELLI Isabelle

16 chemin du Moussan
05.55.11.01.28

ROCHA CORREIA Annie

2 Allée du pré La vigne
05 .55.08.28.20
06 .19.91.25.84

Vous souhaitez devenir Assistante Maternelle ?

Après le dépôt d'une demande d'agrément auprès du Conseil Général de la Haute-Vienne, à l'issue d'une formation de 120h et suite à la visite du domicile par une puéricultrice, l'assistante maternelle peut alors exercer son métier.

La délivrance de l'agrément du conseil général va permettre à l'assistante maternelle de garder un, deux ou trois enfants parfois quatre sur demande de dérogation exceptionnelle.

L'école



L'équipe pédagogique. De gauche à droite : Mme Letrange, Mme Gaumondie, M Levasseur, M. Hatwell, Mme Beiller, Mme Baumard et Mme Coupé

-Les classes de CP, CE1/CE2 et l'ULIS ont été à Feytiat le jeudi 12 octobre pour dans le cadre d'une rencontre sportive autour de jeux traditionnels organisée par l'USEP, à laquelle l'école est affiliée.

-L'ULIS s'est rendue deux fois au Collège Anatole France dans le cadre d'un projet avec l'IME d'Eyjeaux, en partenariat avec la Bibliothèque Francophone Multimédia de Limoges.

-La semaine du goût s'est déroulée du 8 au 13 octobre. Des menus spéciaux ont été proposés aux élèves à la cantine et un atelier a eu lieu le jeudi 12 octobre lors des TAP. Les élèves ont aussi cuisiné avec leurs enseignants dans les classes ou dans la cantine : jus de pomme, flognardes, fudge, gâteaux, crêpes...

Mot du directeur

Cette année, ce sont 164 élèves qui ont fait leur rentrée dans les sept classes de l'école primaire. Deux nouveaux élèves arriveront en janvier.

L'équipe enseignante est restée identique à celle de l'année dernière : Mme Coupé (23 élèves PS/MS), Mme Gaumondie (24 élèves MS/GS), Mme Baumard (22 élèves CP), Mme Beiller (27 élèves CE1/CE2), Mme Létrange (11 élèves ULIS), M Hatwell (28 élèves CE2/CM1), M Levasseur (27 élèves CM1/CM2).

Le lundi, journée de décharge de la direction, la classe CE2/CM1 est assurée par M Brunot à qui nous souhaitons la bienvenue dans l'école.

M Beugé, enseignant rééducateur, est présent également chaque lundi et accompagne certains enfants pour des activités pédagogiques ciblées.

En classe les enseignants peuvent être accompagnés dans leurs missions par des personnels d'appui: ATSEM (Assistante Territoriale Spécialisée en Ecole Maternelle) et/ou AVS (Aide à la Vie Scolaire: aide humaine à l'enfant ayant une reconnaissance de handicap par la MDPH, dans sa vie d'élève.

Plusieurs sorties et activités ont eu lieu durant la première période :

-La classe de M Levasseur s'est rendue chaque lundi matin à l'Aquapolis de Limoges pour le module natation. Les autres élèves du CP au CM1 s'y rendront en période 4, après les vacances d'hiver. Merci aux parents bénévoles qui accompagnent la classe lors de ces séances.

-Le lundi 10 octobre a eu lieu le premier concert JMF de l'année à Saint Paul pour les élèves de CP, de CE1/CE2 et de l'ULIS. Les autres classes de l'école élémentaire assisteront à des concerts plus tard dans l'année.

En novembre aura lieu le cross pour les élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2. Les élèves qui le souhaitent pourront aussi participer au cross départemental organisé également par l'USEP hors temps scolaire.

Durant les premières vacances de l'année, un nouveau panier de basket devrait être installé dans la cour de récréation. L'équipe enseignante remercie l'Association des parents d'élèves Farandole pour son financement. Au mois de décembre, un spectacle sera proposé aux élèves de maternelle, de CP, de CE1 et de l'ULIS. Ce spectacle sera aussi financé par Farandole qui organisera également avant les vacances de Noël une soirée pour les plus grands à la salle des fêtes.

Après ces premières semaines d'école, je souhaite à tous les élèves ainsi qu'à leurs familles une très bonne année scolaire.

M Hatwell, Directeur de l'école

Horaires

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
Horaire de classe	9h-12h 13h30-15h30	9h-12h 13h30-16h00	9h00- 12h00	9h00-12h00 13h30-16h00	9h00-12h00 13h30-15h30
TAP ou APC	15h30 – 16h30	16h00 – 16h30	Pas de TAP ou APC	16h00 – 16h30	15h30 – 16h30

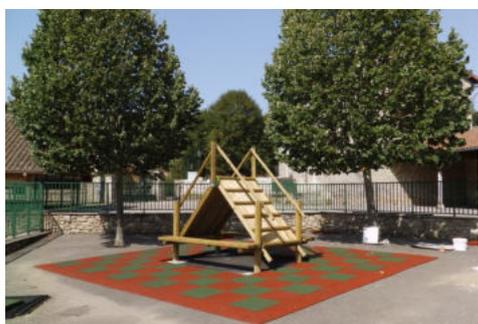
Nommer l'école !

C'est lui donner une vraie identité et la place symbolique qui lui revient dans notre village !

Construite autour de 1880, elle a formé des générations d'enfants qui sont devenus des adultes compétents, responsable et citoyens.

La recherche d'un nom qui fera l'unanimité sera menée en partenariat avec l'équipe enseignante, les enfants, les parents d'élèves et les employés de l'école.

La commission invite toutes les personnes qui seraient intéressées par ce projet à se joindre à elle.



Toit du monde et nouvelle surface de jeu

La ceinture maraîchère :

Limoges métropole travaille à un projet d'installation de maraîchers sur des terrains achetés par Limoges Métropole afin de permettre d'augmenter l'offre de légumes et fruits et pouvoir ainsi fournir les cantines scolaires. Un projet de formation à la culture maraîchère au lycée des vaseix est à l'étude.

La municipalité suit avec intérêt ce projet.

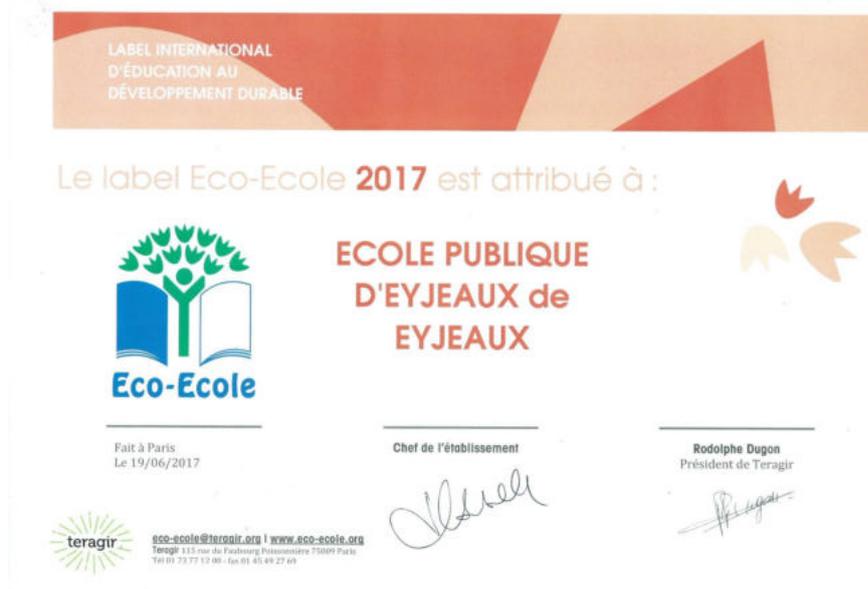
Un partenariat fort

Le directeur de l'école et l'adjointe à la commission « Education et jeunesse » font un point hebdomadaire. Outre le suivi des travaux et l'entretien des classes, ces réunions permettent de penser une cohérence des différents temps que vit l'enfant à l'école : Temps scolaires sous la responsabilité du directeur et temps communaux sous la responsabilité de la mairie. Des projets communs sont menés en concertation.

La réforme des rythmes scolaires en septembre 2018 : quatre jours et demi ou quatre jours ?

Depuis l'élection d'Emmanuel Macron aux élections présidentielles de mai dernier, la réforme des rythmes scolaires élaborée par le précédent gouvernement est remise en question. Désormais, les communes ont un choix à faire entre la semaine à quatre jours et demi ou le retour à la semaine à quatre jours. Déjà un tiers des communes ont opté pour un retour à quatre jours dès la rentrée 2017. A Eyjeaux, comme dans toutes les communes de Limoges métropole, la semaine d'école est restée à quatre jours et demi et chaque commune devra faire une proposition pour l'année scolaire suivante avant la fin décembre.

Cette question complexe a déjà fait l'objet d'une réflexion au sein de la commission et elle sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil d'école du mois de novembre afin que tous les partenaires de l'école puissent donner leur avis. Le conseil d'école émettra un avis. La décision finale sera prise par le maire et le recteur de l'Académie.



Le programme 2016-2017 a permis l'obtention du label « écoécole ». Forte de ce succès l'école reconduit sa participation pour 2017-2018. La municipalité restera un acteur et partenaire actif.

Les services communaux pour l'école

Le restaurant scolaire

Horaires de chacun des services	Classes concernées	Tarifs
1 ^{er} service : 12h-12h45	Maternelle et CP	-Forfait mensuel : 33,50 € -Repas occasionnel : 4,80 €
2 nd service : 12h45 – 13h15	Classe de primaire et ULIS	-Emplois aidés : 2,40 €

L'organisation des deux services clairement identifiés mise en place l'an dernier produit des effets satisfaisants : Temps du repas plus calme. En lien avec les formations faites par Patricia Begoin et Stéphanie Tavernier, une nouvelle organisation de l'espace en petits espaces cloisonnés a été proposée aux enfants. Actuellement, les premiers retours sont positifs.

Des actions concrètes en lien avec le projet éco-école :

Depuis le printemps dernier, les enfants apportent maintenant une serviette en tissu. Ce changement bien accompagné par les familles permet ainsi de sensibiliser les enfants au développement durable.

Dorénavant, les déchets sont triés par les enfants : d'une part les matières plastiques et de l'autre les matières organiques qui sont ensuite jetés dans le composteur proche du réfectoire. Le compost pourra servir à enrichir la terre des différents espaces communaux. C'est en partenariat avec les enseignants et les ambassadeurs du tri de Limoges Métropole que se réalise cette opération.



La garderie

Horaires (lundi, mardi, jeudi et vendredi)	7h – 8h50 16h30 – 18h30
Horaires (mercredi)	7h – 8h50 12h – 12h20
Tarifs	Forfait mensuel : 33€
	Fréquentation occasionnelle : 2.35€

Renouvellement des jeux de la garderie :

De nouveaux jeux de Kapla, lego, coloriages géants, cartes de jeux divers ont été achetés.

Afin d'éviter l'encombrement de l'entrée de la garderie par les cartables et les manteaux, des casiers sont en cours de réalisation sous le préau proche de la garderie.

Perspectives d'évolution :

Une réflexion est en cours sur les règles de fonctionnement de la garderie : Consignes des déplacements dans la garderie, rangement des sacs et des manteaux, règles concernant le rangement des jouets, niveau sonore, respect des autres .

Semaine du goût

Cette année, les légumes et fruits anciens étaient mis à l'honneur !

Les enfants ont pu goûter Butternut, potimarron, potiron, panais topinambour, chou kale.

Les enfants ont pu découvrir les spécialités et les productions locales : choux farcis confectionnés par Mathias Langlois, pommes de terre et potimarrons bio de la ferme de Chantecaille et les pommes du verger conservatoire.

Transgourmet nous a proposé des menus adaptés avec différents légumes peu connus. Merci à eux de nous avoir accompagnés dans cette démarche.

Photo des plats.

Comme l'an dernier, un goûter a été proposé aux enfants entre 16h et 16h30.

Jus de pomme (du verger) chaud aux épices avec graines grillés et chips(à partir des pommes de terre plantées et récoltées par les enfants en atelier TAP).



Le transport scolaire

Le transport scolaire des enfants de l'école est organisé par la communauté d'agglomération. Il est pris en charge financièrement d'une part par la communauté d'agglomération de Limoges et d'autre part par les familles.

	Abonnement annuel selon le nombre d'enfant transporté			
	1	2	3 et plus	Hors secteur
Tarifs 2016-2017	95,00 €	55,00€ x2	52,00€ x3	170 €

L'école: les Temps d'Activités Périscolaires

Horaires des TAP	Maternelles	Classes primaires
Lundi et vendredi : 15h30-16h30	Activités réalisées dans la classe – jeux collectifs au préfabriqué - Petit parcours découverte autour du stade avec les ATSEM et les intervenants bénévoles Lecture d'histoire par Isabelle Tuset bénévole de « lire et faire lire ».	Chaque classe est divisée en deux groupes (10- 13 enfants). Des activités variées sont proposées pour les enfants inscrits dans les locaux communaux ou les classes et sont animées par les employées et les intervenants extérieurs.
Mardi et jeudi 16h- 16H30	Recréation	Recréation



Un objectif: faire fonctionner sa tête, ses mains et ses jambes!

La réforme des rythmes scolaires effective dès septembre 2013 à l'école a mis en place une éducation partagée entre un éducatif scolaire dispensé par les enseignants de l'éducation nationale et un éducatif non formel proposé par les communes lesquelles ont recruté des intervenants du monde associatif, culturel, citoyen et engagé leurs employées. C'est dans cet esprit que la commission travaille en proposant chaque année des activités nouvelles en partenariat avec les enseignants, les associations locales ou proches, et les bénévoles souhaitant transmettre un savoir-faire ou savoir-être.

Comme chaque année scolaire, des nouvelles activités viennent enrichir les ateliers proposés aux enfants.

- Visite des entreprises des commerces du village (fleuriste, coiffure, garage) .
- Poursuite de la réalisation d'une fresque pour embellir l'école.
- Réalisation d'un spectacle « Théâtre – musique et chant » et « danse country » pour la boom de Noël de Farandole .
- Poursuite de l'atelier « permaculture » dans le cadre d'un partenariat avec l'IME d'Eyjeaux.

et à venir ...

- Une intervenante de la maison de l'Europe viendra présenter nos voisins européens de façon ludique
- Au cours de l'année 2018, une professeur de philosophie viendra animer un atelier philo/discussions et une artiste verrière proposera un atelier mosaïque.

Les bénévoles et les bénévoles des associations du village sont toujours aussi nombreux à nous proposer des activités riches et variées. Au cours de l'année 2016-2017, la mairie a signé 12 conventions avec des bénévoles et des associations. Qu'ils soient tous infiniment remerciés pour leur fidélité, leur compétence et leur gentillesse !

Le COPIL du 27 mars 2017

Retour sur l'organisation mise en place en septembre 2016 :

De façon unanime, les parents d'élèves, les employées, les intervenants, les enseignants et les élus sont favorables à la nouvelle organisation qui permet aux enfants des classes primaires de choisir leur activité.

La mise en place de trois espaces jeux permet d'être plus attentif au rythme et au désir de l'enfant. Les effets ont été ressentis



L'école: une équipe municipale indispensable

Les employées communales pour l'école



De gauche à droite et de haut en bas:
Marylène Foirest (Référente TAP et garderie du soir), Cécile Soulat, Yannick Breton (Réfé-
rente service repas), Catherine Gros(Référente garderie du matin), Agnès bureau
(Référente transport scolaire et garderie du soir), Aline Bonnet, Rachel Sournac et
.....

Un engagement vers la formation continue ou qualifiante des employées :

Athina Peyrot a mis fin à son contrat avenir début septembre. Elle a obtenu un emploi de remplaçante dans les crèches de Limoges. Dans le cadre de son contrat avenir, elle a préparé un CAP petite enfance qu'elle a obtenu en juin 2016 ainsi qu'une formation pour préparer le concours d'entrée dans une école d'auxiliaire de puériculture. Bonne continuation !

Rachel Sournac a obtenu son diplôme BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animatrice) en avril 2017. La formation théorique a été dispensée par le CAC (centre d'action communale de Panazol). Le stage pratique a été réalisé à l'ALSH de Boisseuil. Félicitations !

Patricia Begoin et Stéphanie Tavernier ont suivi une formation sur les temps périscolaires organisée par le CNFPT de Limoges. Cette excellente formation de 13 jours a été élaborée au plus près des préoccupations des personnels et des élus : Organisation des espaces communaux, attitude vis à vis des enfants, apports théoriques de la psychologie de l'enfant, lien avec l'équipe enseignante et les élus.

Aline Bonnet a participé à une formation sur l'accueil de l'enfant en situation de handicap au CNFPT de Limoges.



Sans oublier, Patricia Begoin (Référente surveillance cour) et Stéphanie Tavernier (Référente service Ménage), arrêtées en ce début d'année et à qui nous adressons nos meilleurs vœux de rétablissement

***Des métiers difficiles,
exigeants, qui
demandent une grande
polyvalence et des
professionnels qui
méritent de nous tous,
toute notre attention et
notre reconnaissance***



Activités hors des murs offertes par la municipalité

Eveil musical

Cette année scolaire 2017-2018, les enfants de l'école auront le plaisir de se rendre à Saint Paul afin d'assister à trois concerts de musique contemporaine et classique d'excellente qualité. La municipalité finance partiellement les places de concert ainsi que la structure associative « Jeunesse musicale de France ».

Voyages et sorties scolaires

La municipalité soutient financièrement les sorties scolaires et les voyages scolaires en mettant à disposition le car de la commune et son chauffeur.

Pour les sorties scolaires de fin d'année, une subvention de 1000 euros est accordée par la municipalité.

Un partenariat avec l'IME permet également certaines sorties.

Farandole : Un partenaire essentiel !

L'association des parents d'élève améliore la vie des enfants à l'école et contribue à rendre les projets de l'école accessible à tous : aide pour les sorties scolaires, achat d'un panier de baskets, organisation des deux fêtes de Noël pour les enfants, aide matérielle et participation des parents à l'encadrement des TAP.

Des manifestations sont organisées régulièrement : loto, vide grenier, vente de plants. Merci pour leur engagement !

Activités piscine

Dans le cadre des apprentissages obligatoires, les enfants des classes de CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2 et ULIS bénéficient de cycles de natation à l'espace aquatique « Aquapolis » de Limoges. Ces séances sont offertes gratuitement aux enfants de Limoges métropole. Le car de la commune est mis à disposition pour le transport. Merci aux parents bénévoles qui assistent les enseignants dans l'encadrement des classes lors de ces séances.



Représentants des parents d'élèves:

Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière des instances participatives : ils y ont voix délibérative

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 13 octobre.

Avec un taux de participation de 47,3%, les représentants des parents d'élèves sont :

Titulaires :

Redon Grateloupe Maryline : titulaire

D'Hooge Stéphane : titulaire

Fabry -Gonzales Rachel : titulaire

Moulin Sébastien : titulaire

Barry Marie-France : titulaire

Jourde Sophie : titulaire

Jouhanneau Cécile : titulaire

Suppléants:

Degabriel Angélique : Suppléante

Pochat-Cotilloux Hélène : Suppléante



LE PARRAINAGE



LE ROLE DE L'ASSOCIATION A.P.P.E.L.A.P.

- Mettre en relation des parents avec des parrains afin de donner à un enfant la possibilité de partager des temps d'écoute et de partage
- Suivre, tout au long du parrainage, l'évolution de la relation et contribuer à son succès dans la durée.
- Contribuer, dans le seul intérêt de l'enfant, à initier le parrainage de proximité qui est :
 - Une démarche volontaire partagée par les trois composantes: parents, enfants et parrains.
 - Un soutien à son développement basé sur des échanges mutuels enrichissants.

L'ensemble, dans le respect des parents, de l'autorité parentale et en accord avec l'enfant qui est le cœur de nos préoccupations.



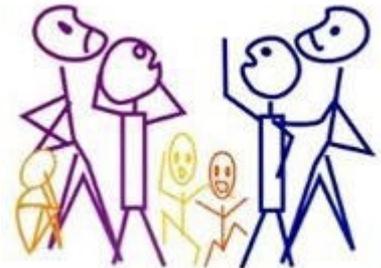
Association Pour le Parrainage d'Enfants pour
le Limousin-Aquitaine-Poitou-Charentes

A.P.P.E.L.A.P.

Téléphone : 07 71 72 56 97
Adresse mail: appelap87@gmail.com



C'EST QUOI ?



UNITÉ LOCALE SOLIGNAC NEXON CHALUS

VESTIBOUTIQUE : 1 rue Frédéric Le Play - LE VIGEN

Jours d'ouverture : mardi-jeudi-samedi : 10 à 12 h, mercredi-jeudi : 14 à 17 h

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



Notre VESTIBOUTIQUE est ouverte à tous, sans aucune distinction. Le bénéfice que nous en retirons permet de financer, sur notre territoire, des aides aux personnes qui sont passagèrement dans le besoin.

Vous pouvez y trouver :

Vêtements et chaussures pour femmes, hommes, enfants, bébés les prix vont de 0.50 € à 5€.

Bric à brac (vaisselle, articles de cuisine, linge de maison, objets déco, livres ...etc.) les prix vont 0.50 € à 10 €.

Pour alimenter la VESTIBOUTIQUE, vous pouvez déposer les vêtements que vous n'utilisez plus aux heures d'ouvertures, ainsi que tous articles pour le Bric à Brac.

Aux heures de fermeture, un container est situé à l'arrière de l'immeuble.

Nous avons pour objectif d'élargir les amplitudes d'ouverture pour cela. Pour cela, il nous faut des bénévoles supplémentaires . l'Appel est lancé !

Vous pouvez également prendre contact avec notre Déléguée Croix Rouge sur le secteur d'Eyjeaux : Geneviève JOASSIM - 1, allée Les Salles – 87220 EYJEAUX 05 55 00 26 08.

Et ... ! Venez nous rendre visite, et Merci pour votre aide !

Alain ROUFFY

Président Croix Rouge française 
Unité Locale Solignac-Nexon-Chalus
06 07 15 95 55

COMITE DES LOISIRS



Le COMITE des LOISIRS d'EYJEAUX est une association loi 1901, dont les statuts ont été déposés le 17 février 1975 à la Préfecture de la Haute-Vienne qui a pour but : l'animation et l'organisation de loisirs sur la commune. Les statuts prévoient que le comité peut également créer des sections culturelles et/ou sportives. C'est la seule association de la commune ouverte à tous les habitants de la commune, sans cotisation.

Diverses activités ont été organisées par le COMITE des LOISIRS depuis sa création (repas-soirées dansantes, lotos, vide-greniers, concours de belote, réveillons, fête de la batteuse, gestion des signaleurs lors de passage de courses cyclistes sur la commune, participation aux jeux inter-villages du canton de Pierre-Buffière, aide à la mise en place de plusieurs marchés, soirées théâtre, dingomobiles, cinéma en plein air...).

Plusieurs associations ont démarré grâce à leur hébergement par le comité des loisirs lors de leur création (section judo en 1977, section gym et section points comptés en 2003, section théâtre en 2015).

Vous connaissez tous notre principale manifestation, les DINGOMOBILES.

Cette année 40 bénévoles (sur 1300 habitants...) ont travaillé à la réussite de notre 15ème édition. Encore un grand MERCI à eux. Le COMITE des LOISIRS a besoin de beaucoup plus de bénévoles pour cette manifestation qui dépasse largement les frontières de la commune et du département.

L'organisation des dingomobiles nécessite quelques contraintes de sécurité qui nous obligent à modifier la circulation dans le bourg et les alentours et même à bloquer la circulation du bourg. Merci à tous les habitants d'accepter ces contraintes.

Je tiens à remercier également les différentes municipalités qui se sont succédées, car je pense qu'aucune association communale ne peut travailler sans elles.

Pour la première fois nous avons organisé une journée jeux (11 équipes de 6 concurrents) et cinéma en plein air, le 26 août. Les jeux se sont très bien déroulés pour cette première édition. Le film « L'âge de glace » a été projeté à la nuit tombée sur un écran gonflable. Les projectionnistes de l'association limousine «ciné plus» a estimé le public à 150 personnes qui avaient à disposition des bancs et des chaises, d'autres se sont installés sur des couvertures et on partagé ensemble un moment fort convivial.



Pourquoi pas en 2018 une manifestation sur un week-end complet avec les jeux inter-villages ou cinéma en plein air ou repas avec soirée dansante...OU...? d'autres idées ?

Venez nombreux à notre assemblée générale qui se tiendra au pré-fabriqués le 18 novembre à 10h30.

Historique des DINGOMOBILES :

En 2002 l'idée est lancée par l'amicale des parents d'élèves d'organiser une manifestation originale en partenariat avec toutes les associations communales. Suite à de nombreuses réunions le projet d'une manifestation festive sur le week-end est mis en place les 28 et 29 juin 2003 avec le dimanche une course de caisse à savons baptisée « DINGOMOBILE », avec 7 associations de la commune. Cette 1ère édition, 2003, accueille 14 concurrents.

D'année en année la manifestation progresse en nombre de concurrents, de spectateurs et de qualité. La mise en place s'affine avec une organisation de plus en plus technique et sécuritaire vu le nombre grandissant de concurrents (34 en 2017).

Les premières années, les parcours sont chronométrés manuellement et à l'aide de talkies-walkies. Désormais ce sont des chronomètres électroniques qui contrôlent et valident les temps des concurrents.

Depuis le début nous discernons un prix à l'équipage le plus rapide, le plus jeune, le plus lent, et surtout un prix à l'équipage le plus original (offert par la municipalité).

Les animations de l'après-midi sont renouvelées tous les ans : folklore limousin, vélos à dédédé, jeunes musiciens locaux, petits tricycles « drift trike », troupe de musique afro-brésilienne et capoeira «OZABUMBA», jeux gonflables, tir à l'arc, parcours du serveur, etc...

Depuis le 27 mai 2010 le mot DINGOMOBILE est déposé à l'I.N.P.I. à Paris.

CONTRETEMPS DANSE



Le 18 septembre 2017 l'association Contre Temps Danse a repris les cours pour le plus grand plaisir de tous, avec le retour, très attendu, de notre professeur Jessica . En effet, Jessica s'était arrêtée pour un congé maternité au mois de janvier 2017. Nous sommes tous très heureux de la retrouver pour une nouvelle année artistique.

Cette année nous vous proposons :

Les lundis à la salle « La grange »

Eveil à la danse : 5/6 ans : 16H45-17H40

Initiation à la danse : 6/7 ans : 17H45-18H45

Modern'Jazz Ados : 19H00-20H15

Zumba Adultes : 20H30

Les mardis à la salle « La Grange »

Gym douce pour les adultes : 16H00-17H15

Les mardis à la salle du préfabriqué :

Moyen 1 : 7/8 ans : 17H30-18H30

Moyen 2 : 8/10 ans : 18H30-19H30

Adultes 1 : 17/25 ans : 19H30-20H45

Adultes 2 : + 25 ans : 20H45-22H00

Si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas, il n'est pas trop tard.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mme ALABRE au

06.24.51.29.02 ou Mme GAILLARD au 06.76.17.25.44

TARIFS ANNUELS

86 Euros pour les éveils,
initiation, groupe moyen 1 et 2.

90 Euros pour les ados, la
Zumba et la gym douce

96 Euros pour les adultes 1 et 2 .

Vous avez la possibilité de nous
regler en 3 fois. Nous acceptons
aussi les bons CAF et les
chèques vacances.

CÔTÉ FIL – CÔTÉ CADRE

BRODERIE TRADITIONNELLE – TRICOT POINTS COMPTÉS ENCADREMENT – PATCH

Experte ou débutante venez nous rencontrer
avec votre ouvrage et partager 2 heures agréables

le 1er et le 3^{ème} mercredis du mois

salle de réunion de la mairie

1^{er} étage à partir de 20 h 30.

Contacts :

Christiane BONNAT : 05 55 00 21 05

Sandrine JAUDINOT : 05 55 10 21 39

Geneviève JOASSIM : 05 55 00 26 08



FACE

L'association FACE continue activement ses activités : elle participe à la « Fête du jardin », à la N3L et à la prochaine « Fête du cochon ». Dans ce cadre elle organise un repas champêtre « cochon à la broche ».

Elle organisera un concours de belote le 10 mars 2018, Salle La Grange.

Vous êtes les bienvenus dans l'association et pouvez la rejoindre en prenant contact avec un membre du bureau :

Président : Pierre-Antoine Mayen

Trésorier : Guillaume Jouanie -Trésorier adjoint : Joseph Devoyon

Secrétaire : Jean-Paul Parrot - Secrétaire adjoint : Françoise Faure

Contact : 06.74.24.41.70 ou asso.face@outlook.fr



FARANDOLE

L'Amicale des parents d'élèves "FARANDOLE" a tenu son assemblée générale le 22 septembre 2017 à Eyjeaux.



Au cours de cette assemblée Madame MOULIN Laurèn a souhaité la « Bienvenue » aux nouvelles personnes adhérentes de l'amicale des parents d'élèves. Elle a présenté les différentes manifestations qui ont eu lieu au cours de l'année scolaire 2016-2017 **le vide ta chambre- l'arbre de Noël -**

le loto - l'opération jardinage - le carnaval – la kermesse.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore l'Association Farandole, c'est un rassemblement de parents d'élèves qui œuvrent pour récolter des fonds, afin de financer les extras de la scolarité qui enrichissent le quotidien de nos enfants.

Le bureau a remercié de sa présence M. Jacques Roux maire d'Eyjeaux, Mme Véronique Cheptou adjointe au maire et référente de la commission « Education et Jeunesse », M. Hatwell directeur de l'école et tous les bénévoles de FARANDOLE.

Le nouveau bureau a été élu :

Président : Solelhac Cyril, Vice-présidente : Moulin Laurèn, Trésorière : Bouty Nathalie, Trésorière adjointe : Dubois Sabine, Secrétaire : Roulet Nelly, Secrétaire adjointe : Bouchemousse Ludivine

Avec ses 20 membres actifs, l'association compte 26 bénévoles. Cette année encore nous nous mobiliserons pour l'épanouissement de nos enfants. Afin d'accroître nos actions, votre participation est la bienvenue que vous soyez parent d'élève, membre de la famille d'un enfant ou toute autre personne extérieure à l'école. Pour ce faire un bulletin d'adhésion est disponible sur le site de la mairie d'Eyjeaux.

Dès à présent, "FARANDOLE" vous présente le calendrier des manifestations pour l'année 2017-2018 :

- * Opération sapins de Noël décembre , Spectacle de Noël : décembre + photos maternelle - CP - CE1 – certains ULIS
- Fête de Noël : Vendredi 22 décembre soir
- * Loto : samedi 03 février,
- * Goûter du carnaval 06 avril,
- * Vide ta chambre 13 mai,
- * Opération jardinage mai, cadeau pour la fête de l'école le 29 juin.



Vous êtes intéressés par l'association ou souhaitez simplement des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter:

Facebook d' Eyjeaux Farandole ou Mail : farandole-eyjeaux@hotmail.com ou la boîte aux lettres de Farandole à l'école.

L'équipe de "FARANDOLE"

La FNATH



**ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE
de la HAUTE-VIENNE**

La FNATH 87 une association de proximité

Le 9 septembre dernier, la section FNATH de Feytiat a participé au Forum des associations de cette commune (photo).

La FNATH 87 est une association dont les juristes du service de conseil et de défense reçoivent les adhérents au siège de l'association, 11 avenue de Locarno à Limoges du lundi au vendredi, **mais également lors de permanences mensuelles assurées dans 31 communes du département de la Haute-Vienne.**

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

Cette spécificité ne peut exister que grâce aux 28 sections réparties sur tout le territoire départemental, comme celle de Feytiat, et animées par 212 bénévoles, sans qui rien ne serait possible et que nous tenons à remercier pour leur investissement tout au long de l'année.

La FNATH 87 – une association – plus de 6 800 adhérents – 212 bénévoles – 9 salariés
La FNATH 87 – une association – des valeurs : solidarité – convivialité – efficacité – indépendance.

La FNATH est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétence.

Les collaborateurs juristes **reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent** les adhérents et **entreprennent** avec eux les **démarches** nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

Une permanence mensuelle est organisée à **FEYTIAT** le 2^{ème} mercredi du mois, de 14 h 30 à 16 h 30, à la maison de l'enfance et de la famille – rue Frédéric Legrand.

Pour en savoir plus sur l'association : www.fnath87.org

Les RDV de la section FNATH de FEYTIAT à ne pas manquer :

Des stands seront tenus par les bénévoles dans le cadre de la 6^{ème} semaine départementale de la FNATH 87 : le mercredi 11 octobre au CHU (sous réserve d'accord), le jeudi 12 octobre à la polyclinique site Chénieux et le vendredi 13 octobre à la polyclinique site des Emailleurs.

Les contacts :

Le président de la section locale : Gaston CHATARD au 05 55 00 28 66 ou 06 73 84 54 79.

Le groupement départemental : 11 Avenue de Locarno à LIMOGES, au 05 55 34 48 97, ou par mail : fnath.87@orange.fr



**Section de FEYTIAT
Chez Monsieur Gaston CHATARD
Président
10 Impasse des belles pierres
Chavagnac
87220 AUREIL**

GYM TONIC

L'association Gym'Tonic vous propose deux cours par semaine

♦ Activités ZEN :

le mardi de 20h30 à 21h30

Idéal pour tout le monde, ce cours s'inspire du yoga, du tai-chi et du pilates. Sur une musique inspirante, vous renforcerez l'ensemble de votre corps en souplesse.



♦ Body Sculpt :

le jeudi de 20h30 à 21h30

Au rythme d'une musique entraînante, ce cours vous permettra de remodeler et de dynamiser votre corps. Les exercices d'endurance et de renforcement musculaire vous feront travailler l'ensemble du corps.

Notre professeur propose toujours des options pour les débutants, ou des alternatives pour les confirmés, permettant à tous de suivre les cours selon ses objectifs, dans une ambiance conviviale.

Les cours sont animés par JP à la salle «la Grange» à Eyjeaux.

**Il reste encore quelques places, alors rejoignez-nous !
Venez profiter de 2 cours d'essai pour découvrir nos activités.**

Renseignements au 06.65.06.11.77 ou par mail : eyjeaux.gymtonic@gmail.com
Facebook : www.facebook.com/GymTonic-Eyjeaux

Bonne rentrée avec Gym'tonic



JUDO CLUB D'EYJEAUX

N° F.F.J.D.A. 19870490



Après une belle saison 2016-2017 marquée par une nouvelle victoire dans le tournoi des monts et barrages et de bons résultats de nos poussins dans le tournoi par équipe départemental en entente avec le club de Couzeix, nous comptons bien cette année poursuivre dans cette dynamique de bons résultats.



Au côté sportif viendra se joindre le côté festif puisque **le club soufflera le 2 juin prochain ses 40 bougies!** A cette occasion une journée spéciale avec animations, démonstrations et repas sera organisée. Nous espérons retrouver ce jour là les anciens membres du bureau, judokas et entraîneurs qui ont permis au JCE de rythmer la vie de la commune depuis de si nombreuses années !



Du côté des entraînements, la section jujitsu propose aux adultes intéressés (mais timides!) de venir voir ou essayer lors d'un ou deux entraînement au cours de l'année... la porte leur est ouverte les mercredis à partir de 19h! C'est une pratique de loisir axée sur le self défense avec quelques notions d'Aïkido.



Les enfants se retrouvent les mardis et vendredis à partir de 18h15 avec un effectif stable sur les deux cours. Une entente avec le club de Couzeix permet aux plus grands de participer à leurs entraînements afin de continuer à progresser tout en restant licencié à Eyjeaux.

Nous rappelons que le judo est un sport qui peut se pratiquer à partir de 5 ans et que la section jujitsu est ouverte aux adultes de tout âge. Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter via le bureau ou par courriel à l'adresse judoclubeyjeaux@gmail.com



A bientôt sur les tapis !

Président Julien COLLIN 1 allée du Pré la Vigne 87220 EYJEAUX ☎05.55.30.56.24	Trésorier Cédric ROMANET Les Planchettes 87220 EYJEAUX ☎05.87.41.51.19	Secrétaire Jean Paul PARROT 22 lot Fontaine Caillaud 87220 EYJEAUX ☎05.55.00.38.51
---	--	--

« LES MARMOTTES SE RÉVEILLEN »

Vous ne les connaissez pas encore ?

Après quatre représentations de leur première pièce « **Le Retour de Gigi** », pièce applaudie par près de 400 spectateurs, les **Marmottes** préparent un nouveau projet sous la houlette de la metteur en scène Mauricette Touyeras .

Le groupe s'est étoffé de 3 nouvelles recrues, et c'est maintenant 10 Marmottes qui vous donnent rendez-vous les **13 et 14 octobre 2018** pour vous dévoiler leur nouvelle pièce s'intitulant « **L'Ombre sous la pierre** » (*titre provisoire*).

Quelle est l'ombre sous la pierre ?

Que s'est-il passé 30 ans plus tôt dans ce pré aux amoureux ?

Amitié, amour, destinées personnelles dans de ce nouveau projet actuellement en phase d'écriture. Le mystère sera préservé mais une certitude : il y aura de la vie sur les planches !

« **Les Marmottes se réveillent** » c'est aussi une association qui souhaite s'impliquer dans la vie culturelle de la commune. Après avoir organisé une soirée jazz avec les musiciens *Thomas Ezekiel et Gael Rouilhac* , deux balades contées avec *Les Passeurs d'Histoires* , nous pouvons désormais vous dévoiler nos prochaines manifestations .

Originalité, Gourmandise, Plaisir seront au rendez-vous, pour petits et grands.

Le Samedi 27 janvier 2018 en soirée : une Comédie Burlesque :

« Antoine Lambert dans les Tribulations Edifiantes d'un Mâle Abandonné » avec Emmanuel Hervé Seillé . Un one man show drôle et émouvant... profondément humain.

Le Dimanche 4 février 2018 en après-midi :

Des contes improvisés pour jeunes spectateurs (dès 5 ans) « *La Malle aux Histoires* ». De et Avec Emmanuel Hervé Seillé. Du suspens, de l'humour, de grands mystères, des méchants, des gentils... c'est un spectacle interactif ... mais là, nous n'en dirons pas plus ... c'est une surprise !

Vous l'aurez sans doute compris, des idées plein la tête, animées par l'envie de partager et de donner de la joie, de rencontrer un public, les Marmottes vous attendent nombreux à leurs prochaines manifestations.

Vous souhaitez les rencontrer ?

Les **Marmottes** tiendront le stand/buvette le **dimanche 12 novembre** prochain à l'occasion de la fête du Cochon à Eyjeaux .

Théâtralement
« **Les Marmottes se réveillent** »



SAINT PAUL RANDO

St-Paul RANDO reprend son activité, avec une adhésion de 15 €, vous pouvez participer aux 20 randonnées proposées pour cette saison. Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez appeler la Présidente au 05 55 09 76 75.

TENNIS CLUB D'AUREIL - SAINT JUST LE MARTEL - EYJEAUX

Enseignement saison 2017/2018

Pour cette nouvelle année sportive, le club de tennis propose des cours pour enfants et adultes :

Pour l'école de tennis, les cours de baby-tennis (4 à 6 ans) et les cours enfants (plus de 6 ans) ont lieu le samedi matin de 9h à 13h au gymnase de St Just Le Martel.

Pour les adultes, les cours (initiation, perfectionnement, ou compétition) ont lieu soit le mercredi soir au gymnase de St Just Le Martel, soit le vendredi soir à la Ligue de tennis.

De plus, le club propose également une initiation au tennis lors du temps périscolaire (TAP) pour les écoles d'Aureil, d'Eyjeaux et de St Just Le Martel.

Tout au long de l'année ce club dynamique et convivial propose également diverses animations telles que la soirée bowling, la soirée dansante, la journée fin de tournoi, le tournoi double mixte, les raquettes FFT...

Des championnats par équipe hommes et femmes ont lieu tout au long de l'année : Charles Hervy, championnat d'hiver, championnat d'été...

Pour tous renseignements vous pouvez aller sur notre site internet www.club.fft.fr/aureil.tc et sur notre page facebook <https://www.facebook.com/AureilTC/>; ou contacter Mme Claire BONNET au 06.87.64.69.40. et Mr Michel DUFAURE au 06.78.88.50.07



TAP à l'école d'Eyjeaux

UNION SPORTIVE AUREIL EYJEAUX



Cette saison 2017/2018, l'U.S.A.E comptabilise 50 enfants, 40 seniors, 27 vétérans et une dizaine de dirigeants.

Notre école de foot se porte toujours aussi bien et nos catégories évoluent d'années en années. Nous pouvons engager 2 équipes U6/U7, 2 équipes U8/U9, 1 équipe U10/U11 et 1 équipe U12/13. Nous invitons donc tous ceux ou celles, jeunes ou adultes, débutants ou confirmés à venir nous rejoindre sur nos terrains.

Nous avons deux équipes Seniors, tous les week-ends l'équipe première évolue en troisième division et l'équipe deux en cinquième, les vétérans se réunissent les vendredis soirs pour jouer et passer un bon moment tous ensemble. François AITAMER, Educateur à la responsabilité des entraînements les mardis et jeudis soirs au stade municipale d'Aureil.

Notre projet de créer une équipe féminine a pris forme en cette nouvelle saison avec une entente des clubs de Saint Léonard de Noblat et Foot Sud. L'équipe à 11 et l'équipe à 8 commencent une très bonne rentrée avec que des victoires pour la première équipe et seulement une défaite pour l'équipe à 8.



Nous souhaitons une bonne saison et de la réussite à toutes nos équipes Féminines, Jeunes et Seniors engagées en championnat.

Pour finir, nous sommes fier de maintenir le football de village, sans prétention, mais avec un véritable attachement à nos couleurs. C'est du sport à l'échelle humaine, où tout le monde se connaît et se retrouve, souvent en famille, au bord des terrains.



Le Bureau

Présidente, Me DESAGE Mélanie qui sera entourée d'un bureau complet : AITAMER François : Vice-Président, DESAGE Isabelle : Trésorière, FAURE Christian : Trésorier Adjoint, CHARRE Olivier : Secrétaire, DUMONT Florence : Secrétaire Adjointe.

CHRONIQUES D'ELUS

Dans notre dernier article, nous évoquions nos craintes sur les principes démocratiques de la municipalité actuelle. La manière peu conventionnelle avec laquelle notre article a été traité ne vous a certainement pas échappé et cela montre bien comment sont considérés les avis divergents.

L'exemple vous en était donné en même temps que vous tentiez d'en lire le principe. Le modèle de démocratie édicté dans le journal « Eyjeaux Expression » a vite été bafoué, au moins oublié lorsque la réalité du pouvoir les a rattrapés.

Pas en cachette mais presque, un conseiller municipal, élu sur la liste « un nouvel élan pour Eyjeaux » a démissionné de ses fonctions : Jean Luc Lacorre. Au-delà des prétextes avancés, ce conseiller a, en réalité, cessé de siéger parce qu'il ne trouvait pas dans le fonctionnement de notre conseil municipal, ce lieu d'échanges indispensables au bon déroulement de la vie communale et l'écho de ses opinions dans les décisions prises sans débat, de manière unilatérale. Il n'y a donc pas que nous pour se plaindre des conditions de fonctionnement du conseil municipal. Cette démission n'a pour autant rien changé : toujours aussi peu de réunions de certaines commissions pour être tenu au courant de projets ou d'évolutions de la vie communale.

Néanmoins, nous voulons souhaiter la bienvenue à son successeur : Sébastien Moulin et croire qu'il réagira lui aussi aux conditions de son mandat d' élu municipal.

ATTRACTIVITE COMMUNALE

Se réfugiant derrière la « conjoncture actuelle », la municipalité s'étonne du déclin de l'attractivité de notre commune pour les éventuels acheteurs désireux de s'installer chez nous.

Elle reproche aux propriétaires de ne pas mettre en vente les terrains constructibles ou de pratiquer des prix prohibitifs. Nous y voyons, pour notre part, d'autres raisons : le taux de la taxe d'aménagement a été porté à 4% alors qu'il était auparavant de 2%. Les communes voisines, pour beaucoup d'entre elles, pratiquent des taux bien inférieurs et captent plus facilement l'intérêt des éventuels acquéreurs.

De plus, les habitants d'Eyjeaux qui veulent s'agrandir ou rajouter des bâtiments supplémentaires sont également pénalisés par ce taux très élevé de taxe sur les constructions. Les conséquences sont immédiates : aucun projet de lotissement ou d'extension de l'urbanisation... La municipalité a aussi abandonné l'idée de réviser ou de modifier notre PLU (Plan Local d'Urbanisme), ce qui aurait pourtant pu permettre d'adapter la constructibilité des terrains en fonction de leur attractivité. On peut donc effectivement craindre que notre commune manque d'attrait avec des conséquences sur les finances communales, peut-être même, sur les effectifs de notre école, surtout si l'on rajoute à tout cela, la hausse exponentielle des impôts locaux dont tout acquéreur potentiel s'inquiète avant d'acheter.

NOS IMPOTS

Les taux d'imposition votés par la municipalité précédente n'avaient pas évolué pendant les trois dernières années du mandat malgré le développement constant des services et les investissements courants. Depuis 2014, c'est l'avalanche sur nos impôts locaux... La municipalité veut justifier ces hausses constantes par la baisse des dotations de l'état vers les collectivités territoriales qui auraient pu être compensées par des aides aux investissements. Mais, à Eyjeaux, les projets ne voient pas le jour donc les aides ne suivent pas.

L'Etat baissait ses dotations car il souhaitait que les communes fassent des économies. A Eyjeaux, on compense par des hausses d'impôts. Dans les faits, les produits supplémentaires résultant de cette augmentation de nos impôts dépassent largement la baisse des dotations.

En 2017 encore, c'est nous qui devrons faire des économies car les taux auront augmenté de 3.20 % pour la taxe d'habitation, 6.60 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 2.60 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Du jamais vu...

HAUT DEBIT

La fibre optique est arrivée au sous répartiteur (ancienne bascule) d'Eyjeaux. L'effet de montée en débit ne s'est pas fait attendre au grand plaisir des utilisateurs d'internet concernés, en particulier les artisans, les plus pénalisés par ce manque de performance d'un outil indispensable à l'exercice de leur métier.

Seulement, pour être premier servi, il fallait avoir le bon opérateur car ils n'ont pas tous mis le même zèle pour se mettre à jour.

Il est tout de même bon de rappeler que cette opération de montée en débit n'est pas uniquement due à l'arrivée de la fibre optique sur notre territoire mais aussi pour beaucoup au NRAZO (nœud de raccordement d'abonnés en zone d'ombre) que l'ancien conseil municipal avait réussi à faire installer à Eyjeaux (1^{ère} commune en Haute-Vienne avec Dorsal). C'est de ce NRAZO que la fibre optique est venue améliorer les performances... il était bon de le rappeler à ceux qui le critiquaient à l'époque de son installation en 2009.

Il est peut être regrettable voir discutable que ce soit aux collectivités telles que les communes d'assumer une partie importante des investissements liés à internet pour le bénéfice d'opérateurs privés qui s'enrichissent grâce à ces équipements...

NECROLOGIE

Pierre PERICAUD est décédé en mai 2017. Eloigné d'Eyjeaux depuis de nombreuses années, il en fut pourtant le directeur d'école de 1962 à 1983 et Maire de 1968 à 1983. Sincères condoléances à sa famille.

Gérard PICHERIT
Christian FAURE
Jean Louis BLANCHETON

Etat civil

Naissances

AJUSTE Arthur	14 octobre 2016	Limoges	274 route de saint Hilaire Bonneval, le Fressinaud
MAZEAU Sam, Louis	25 octobre 2016	Limoges	2 allée du Pradaud
DEHEDIN Enoha, Bastien	2 novembre 2016	Limoges	17 allée des Cardinaux
VERGNE Léa	20 novembre 2016	Limoges	14 allée des Cailles
DAUGE Anna, Marie, Rose	6 décembre 2016	Limoges	48 Lieu-dit Laubaudie
VERGNOUX Robin	10 décembre 2016	Limoges	25 allée de la Villate
FERNANDES DA SILVA Elisa, Lucie	9 janvier 2017	Limoges	7 résidences le Verger, Poulénat
BOBEAU Aksel, Robert, Luc	26 janvier 2017	Limoges	15 résidence de Poulénat
DELGA Manon	3 mars 2017	Limoges	26 allée des Aulières
GADANT Raphaël, Gaston	20 mars 2011	Limoges	32 route du Grand Bos
BINKOWSKY FAUBERT Héloïse Suzanne	11 juillet 2017	Limoges	81 route de Saint Hubert
SAUVE Tom, Télió	16 juillet 2017	Limoges	28 allée des Aulières
TRANCHANDON Ambre, Alice	3 août 2017	Limoges	9 route des Aulnes
FOUCHER Loanne, Lola	7 septembre 2017	Limoges	1 Fontaine Caillaud
KTORZA Lilian	20 septembre 2017	Limoges	46 rue du Bourg Neuf
GIMENO FIEGL Anna, Elise	21 septembre 2017	Limoges	7 route des Aulnes
DEZEIRAUD Alyssa	3 octobre 2017	Limoges	46c route de feytiat, Les Justices

Mariages

BOUTY Romaric et DUMONT Nathalie	13 mai 2017	18 allée des Cailles
ROQUESSOLANE Didier et MAISSA Christine	8 juillet 2017	114 Les Hauts de Gris
ROULET Sylvain et CHAUME Nelly	15 juillet 2017	21 allée du Pré la Vigne
DUVALET Léo et CHARISSOUX Christelle	19 août 2017	10 rue du Bourg Neuf
BOURGES Clément et PASCAL Alexandra	19 août 2017	22 route des Cornudes
MICHEL Philippe et JOUBERT Eliette	2 septembre 2017	67 route de Laubaudie



Décès



LENCLOS Corinne, Françoise, Odette	25 mars 2017	52 ans	Limoges	61 Allée de la Forêt
DUPRAT Daniel, Camille	07 juin 2017	72 ans	Limoges	3 Allée des Chênes
SKRZYPEZYK Jean, Christophe	23 juin 2017	49 ans	Eyjeaux	Laubaudie
DE SOURIS Jean-Christophe, Michel, Marie	28 septembre 2017	44 ans	Limoges	Le Vicq

Quelques mots pour finir...

Extrait de « Contes à la lune » de Jean-Augustin Léonetou

Paysage

Ayant fermé sa porte à double tour, le vieux
Monsieur aux lunettes sort chaque soir, au moment
Où tombe la chaleur du jour.

D'un pas allègre, il suit la route blanche et droite
Jusqu'en haut de la côte où elle se perd brusquement
dans le ciel.

Solitaire et recueilli, il s'impressionne de nouvelles
images.

Il note en connaisseur le pourpre des bruyères,
Le vert fané des prés, l'émail transparent du ciel
bleu sans nuage.

En bas, les toits rouges du village se pressent au-
tour de leur clocher séculaire, et le protègent.
- Lui, les écrasera pourtant, un jour, en s'écroulant. -

Les lointains s'évanouissent peu à peu derrière un
voile de brume et de silence, que déchirent encore çà et
là les abois d'un chien, une vache qui beugle.

À l'horizon, le soleil couchant disparaît dans un
nuage de poussière d'or.

On ne voit plus que sa crête ensanglantée de coq
batailleur.

Aussitôt la nuit monte de la vallée et se hâte de
barbouiller le paysage.



Retrouvez l'œuvre complète sur:

<http://www.bn-limousin.fr/items/show/3212>

Calendrier

2017

- 11 novembre 11h:** commémoration armistice 1914
- 12 novembre:** marché « fête du cochon »
- 18 novembre:** assemblée générale du comité des loisirs
- 2 décembre:** repas des aînés
- 9 décembre 20h30:** arbre de Noël du foot
- 11 décembre :** spectacle pour les « petits » de l'école (salle La Grange) avec la participation de *Farandole*
- 11 décembre 17h30:** représentation théâtrale *les marmottes se réveillent*
- 22 décembre:** Noël des grands de l'école et soirée dansante (salle La Grange) organisée par *Farandole*

2018

- 6 janvier 11h00:** vœux de la municipalité
- 12 janvier:** judo, « galette » du club
- 20 janvier:** soirée du foot
- 27 janvier:** soirée Cabaret « Antoine Lambert dans les Tribulations Edifiantes d'un Mâle Abandonné » avec Emmanuel Hervé Seillé » proposée par *les marmottes se réveillent*
- 3 février:** loto Farandole
- 4 février:** Contes improvisés pour enfants « la malle aux histoires » proposés par *les marmottes se réveillent*
- 17-18 février:** fête de la pomme -20 ans du Verger
- 3 mars:** repas de la chasse ACCA
- 10 mars :** concours de belote
- 19 mars:** cérémonie de commémoration au monument aux morts
- 24 mars:** soirée *Contretemps Danse*
- 6 avril:** défilé du printemps de l'école, et goûter offert par *Farandole*
- 7-8 avril:** fête du foot
- 8 mai:** cérémonie de commémoration au monument aux morts et repas avec animation (sur inscription) à la salle La Grange
- 13 mai:** marché de printemps et vide ta chambre *Farandole*
- 2 juin:** fête du judo - 40 ans du club / N3L
- 9-10 juin:** fête de la pomme avec les croqueurs de pommes.
- 16 juin:** tournoi de football / spectacle de *Contretemps Danse* à Saint Paul
- 22 juin:** cérémonie de remise des ceintures du judo club
- 29 juin:** fête de l'école
- 30 juin/1^{er} juillet:** fête des « dingomobiles » *comité des loisirs*
- 25 aout:** « Olympiades 2018 » *comité des loisirs*
- 8 septembre:** forum des associations et accueil des nouveaux arrivants (salle La Grange)
- 13 et 14 octobre:** représentations de la nouvelle pièce de l'association *les marmottes se réveillent*



EYJEAUX

DIMANCHE 12 NOVEMBRE

Fête du cochon !

3^{ème} édition



VENTE VIANDE PORC LIMOUSIN

PRODUITS DU TERROIR

PLANTATIONS, ARTISANAT

ANIMATION « COCHONS VIVANTS »

Balade à dos d'âne

Pesée porcelet

REPAS CHAMPÊTRE « COCHON A LA BROCHE »

Sous chapiteau - le midi à proximité du marché

Tarifs : 18€ - 12€ (6-12ans) - Gratuit (-de 6ans)

Sur réserveation uniquement avant le 4 nov. au 06 74 24 41 70

IPNS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE